

Jeux paralympiques 2024

Le président de la République honore les athlètes médaillés à Paris

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a honoré, hier au Palais d'El Mouradia (Alger), les athlètes médaillés lors des Jeux paralympiques (Paris-2024). La cérémonie de distinction a été marquée par la présence des hauts responsables de l'Etat, des parents des athlètes ainsi que leurs staffs techniques. L'Algérie avait bouclé sa participation à la 17^e édition des Jeux paralympiques avec une moisson de onze médailles...

Lire page 16

Chahid Zighoud Youcef

Constantine et Skikda commémorent le 68^e anniversaire de la mort de l'héros national

Lire page 4

Coupes africaines

L'USMA complète le carré algérien

Reçu quatre sur quatre. Les équipes algériennes engagées dans les deux compétitions interclubs continentales, cette saison, se sont toutes qualifiées à la phase des poules. Le dernier à avoir validé son billet n'est autre que l'USMA en Coupe de la CAF, difficile vainqueur du Stade Tunisien (2-0), ce dimanche. Ce fut dur, voire même laborieux, mais les Usamistes sont parvenus à éviter le piège tunisien au grand soulagement de leurs fans qui se sont déplacés en masse à Oran pour soutenir leur équipe...

Lire page 15

Tout en appelant le gouvernement à ne jamais tolérer la création de pénurie

Le président de la République s'attaque aux lobbies de l'importation

- Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en garde, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, contre les pénuries créées sur les marchés, ordonnant le retrait des licences et registres du commerce aux importateurs dès que leur implication est établie.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Conseil de la nation

Goudjil : «Le second mandat du président de la République marque le début de nouvelles réalisations»

Lire page 4

Boughali à l'ouverture de la session parlementaire 2024-2025 :

«L'Algérie, sous la conduite du président de la République, a réussi à consacrer une véritable démocratie pluraliste»

Lire page 3

Contribution

Sonatrach dans la cour des grands

Conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston (Etats-Unis) - du 17 au 20 septembre 2024 : renforcement de la coopération énergétique entre les compagnies énergétiques mondiales, notamment Chevron - Exxon Mobil et Sonatrach. Cette présente contribution relate les objectifs de la participation du PDG de Sonatrach à la Conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston (Etats-Unis) du 17 au 20 septembre 2024 où lors de la rencontre avec les principales compagnies, il a été question de renforcer notamment la coopération énergétique entre Sonatrach et d'importantes compagnies mondiales.

● Par Pr Abderrahmane Mebtoul

Lire page 5

21 Echos du jour

Tlemcen

Décès d'une personne et sauvetage de 21 autres suite à la hausse des niveaux des eaux des oueds

Une personne a trouvé la mort, dans la wilaya de Tlemcen, et 21 autres ont été sauvées, suite à la hausse du niveau des eaux des oueds. L'accident est survenu, ce dimanche dans la commune de Sidi Djillali, en raison de la hausse du niveau de eaux des oueds Boughadou, Sidi Yahia et Laouedj, suite aux dernières intempéries que la wilaya a connues. La hausse du niveau des eaux de ces

oueds a causé la mort d'une personne, âgée de 68 ans, emportée par les eaux de l'oued Boughadou. Vingt et une autres personnes, qui se trouvaient à bord d'une dizaine de véhicules dont un camion, emportés par les torrents, ont été sauvées. Le corps du noyé a été repêché et déposé à la morgue de l'Établissement public de santé de proximité de la commune de Sidi Djillali.



Intempéries

Plusieurs routes et chemins de wilaya coupés à la circulation

Plusieurs routes sont actuellement fermées à la circulation suite aux dernières intempéries qui ont touché durant la soirée du dimanche au lundi au niveau de cinq wilayas du pays, selon les services de la Gendarmerie nationale. Ainsi et d'après la même source, la RN 1 reliant les wilayas de Blida et Médéa est actuellement fermée suite à un glissement de terrain près du tunnel de Chiffa. Dans la wilaya de Tlemcen, le CW 101 est également bloqué au niveau de la commune de Maghnia suite à un glissement de terrain et à la hausse du niveau des eaux. La RN 3 reliant les wilayas de Batna et de Constantine est également fermée au niveau de la commune de Fesdis pour les mêmes raisons. A Djelfa, la hausse du niveau des eaux et des crues a provoqué la fermeture de la RN 40-B au niveau de la commune de Benhar.

Relizane

Trois individus arrêtés pour trafic de drogue

Près de 2700 capsules psychotropes de type Prégabaline ont été saisies avec ordre de placement en détention provisoire de quatre suspects, a indiqué un communiqué de la Sûreté de la wilaya de Relizane. Des informations sont parvenues aux services de la BRI, indiquant que quatre individus projetaient de commercialiser une quantité de comprimés psychotropes

dans la région. Suite à ces informations, une enquête préliminaire a été ouverte, qui s'est soldée par la saisie d'une importante quantité de comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, estimée à 3500 capsules, deux véhicules de tourisme et l'arrestation de trois individus. Les mis en cause ont été déférés devant le parquet et une enquête

judiciaire a été ouverte pour les délits suivants : participation à un groupe criminel organisé, détention, transfert et importation illégaux de comprimés psychotropes, trafic et blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé. Après interrogatoire, «un mandat de dépôt a été émis pour leur placement en détention provisoire».

Contrebande à Laghouat

Saisie de produits pyrotechniques et de cigarettes

Les services de police de la wilaya de Laghouat ont mis la main sur d'importantes quantités de cigarettes et de produits pyrotechniques.

Les agents de police de la 8^e sûreté urbaine du chef-lieu de Laghouat ont saisi, lors d'une opération menée de nuit en début de semaine en cours, 1800 boîtes de cigarettes et 100

unités de feu d'artifice de fabrication étrangère. La saisie a eu lieu dans un kiosque multiservice situé au quartier dit les «Quatre chemins». L'individu a été arrêté et verbalisé pour cette infraction. «La marchandise saisie, dont des pétards et des cigarettes, étaient dissimulés derrière la porte du magasin», a indiqué la cellule de communication de la

Sûreté de wilaya, précisant que «le commerçant n'a présenté aucune facture d'achat». L'affaire a été transmise à la justice. Une autre opération ayant ciblé huit kiosques multiservices a également été menée par les éléments de la brigade de la Police judiciaire de la sûreté de daïra Ksar El Hirane, avec le concours des éléments de police de la 1^{re}

sûreté urbaine et les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire. L'action a donné lieu à la saisie de 5600 unités de pétard de différents qualités et calibres, dont de grosses unités de feu d'artifice, en plus de 850 boîtes de cigarettes HP. L'affaire a été transférée aux autorités judiciaires compétentes.

Saïda - Mascara

Quatre suspects dont une femme arrêtés et 3 kg de kif traité saisis

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Saïda ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue à travers plusieurs wilayas de l'ouest du pays. L'opération a été menée par la brigade de la gendarmerie de Sidi Amar, relevant de la Compagnie territoriale de la gendarmerie de Sidi Boubaker, qui effectuait une patrouille dans la région, ajoutant que les éléments de la même brigade ont mis en place un point de contrôle sur la RN 6 reliant les wilayas de Saïda et de Mascara où un véhicule touristique a été arrêté à bord duquel se trouvaient deux individus. Après vérification des papiers et fouille du véhicule, 3 kg de kif traité ont été découverts à bord du même véhicule, d'où l'arrestation immédiate des deux mis en cause

et leur transfert à la brigade. Dans le cadre d'une enquête approfondie, la compétence a été étendue à plusieurs wilayas du pays, ce qui a permis l'arrestation de deux autres individus et la saisie d'une importante somme d'argent issue des revenus du trafic. Après «accomplissement des procédures légales, quatre suspects âgés entre 34 et 45 ans, dont une femme, ont été arrêtés, avec identification d'un autre individu en fuite et saisie du kif traité découvert, une somme d'argent de 125 millions de centimes, deux véhicules, une paire de jumelles de jour et quatre téléphones portables». Les mis en cause arrêtés seront présentés devant les juridictions compétentes pour «détention, transport et stockage de drogues de manière illégale en vue de leur vente».

Vols en série à M'sila

Cinq personnes arrêtées

Les forces de police de Sidi Ameur, dans la wilaya de M'sila, ont arrêté cinq individus (des trentenaires). Ces personnes sont accusées d'avoir commis un cambriolage dans une résidence privée. Les agents ont récupéré une variété de biens volés, notamment des appareils électroménagers, des équipements informatiques, des vêtements et divers dispositifs électriques. L'enquête a alors débuté lorsqu'un homme a signalé au poste de police que la maison de son frère avait été cambriolée par des inconnus. Après avoir informé le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ameur la police a immédiatement exploité les informations fournies par le plaignant. Ils ont identifié l'un des suspects, l'ont appréhendé et ont récupéré une partie des objets dérobés. Pendant l'interrogatoire, le suspect a divulgué l'identité de ses complices. Les forces de l'ordre ont rapidement arrêté les autres membres du groupe et ont récupéré le reste des biens volés. Après avoir finalisé les procédures légales nécessaires, la police a préparé un dossier judiciaire complet. Les suspects ont été présentés devant le parquet du tribunal de Sidi Ameur. Ils ont été accusés de formation d'une association de malfaiteurs en vue de préparer des vols, ainsi que de vol avec les circonstances aggravantes de la nuit, du nombre de personnes impliquées et de l'utilisation d'un véhicule à moteur. Lors de la procédure de comparution immédiate, le tribunal a condamné quatre des suspects à 18 mois de prison ferme avec une amende de 100.000 dinars algériens, assortie d'un mandat de dépôt. Le cinquième a été condamné à un an de prison ferme avec une amende de 50.000 DA, sans mandat de dépôt. Les biens volés ont été restitués à leurs propriétaires légitimes, apportant ainsi une conclusion satisfaisante à cette affaire pour les victimes.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p>  <p>Quotidien National d'Information</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : Coopérative SIKH - Les Sources - Bir Mourad Raïs - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 80 82</p> <p>Administration et Publicité Tél-Fax : 023 54 80 81</p> <p>Compte N° : 00500111400213631013</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :</p> <p>L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>
---	--	---	---

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Tout en appelant le gouvernement à ne jamais tolérer la création de pénurie Le président de la République s'attaque aux lobbies de l'importation

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en garde, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, contre les pénuries créées sur les marchés, ordonnant le retrait des licences et registres du commerce aux importateurs dès que leur implication est établie.

Le chef de l'Etat a, à nouveau, insisté auprès du gouvernement qu'il ne sera jamais toléré de créer la pénurie, pour quelque raison que ce soit, enjoignant à davantage de vigilance au niveau du ministère du Commerce pour lutter contre les lobbies de l'importation, qui tentent de faire chanter l'Etat, et ce, en retirant leurs licences et registres du commerce dès que leur implication est établie. Dans le même contexte, le président de la République a appelé à la préparation d'un décret présidentiel réglementant le commerce extérieur, y compris les opérations d'exportation, qui nécessitent de minutieuses études de faisabilité financière et économique du marché national et international, afin que l'exportation ne devienne pas une malédiction et une source de pénurie et de déséquilibre du marché national. Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier. Ces engagements, qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une



mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le rappeler, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. Il avait aussi rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à permettre une véritable relance de la machine de production économique, tout en veillant à maintenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution

de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen.

T. Benslimane

Boughali à l'ouverture de la session parlementaire 2024-2025 : «L'Algérie, sous la conduite du président de la République, a réussi à consacrer une véritable démocratie pluraliste»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, ce lundi à Alger, que l'Algérie, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réussi à consacrer une véritable démocratie pluraliste. S'exprimant à l'ouverture de la session parlementaire 2024-2025, Brahim Boughali a souligné que «le projet de relance ambitieux, les objectifs de développement tracés et les différentes réformes initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont contribué à la consécration d'une véritable démocratie pluraliste en Algérie». «Les réformes engagées en Algérie ont permis d'instaurer la justice sociale, à travers la répartition équitable des

richesses, et de consolider le socle institutionnel fondé sur le principe de citoyenneté et de démocratie participative au sein de l'Etat de droit», a-t-il soutenu. Le président de l'APN a en outre appelé «tout un chacun à adhérer à la démarche visant à booster les potentialités et les capacités considérables disponibles et à les mettre au service du développement et du bien-être des citoyens», soulignant que l'APN sera, dans le cadre de l'intégration institutionnelle, «un soutien essentiel pour le succès de toutes les initiatives et projets au service des intérêts du pays et du citoyen». Il a, par là même, salué, «le programme ambitieux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qu'il a

évoqué dans son discours de prestation de serment», notamment «le lancement d'un dialogue national ouvert avec toutes les composantes de la société algérienne pour consolider les fondements de l'édification du socle démocratique». «La session parlementaire actuelle sera marquée par un programme intensif et des efforts exceptionnels dans le cadre des prérogatives constitutionnelles de l'APN, visant à consacrer les valeurs de la République et la gouvernance démocratique, à renforcer l'autorité de la loi, à activer les outils de solidarité nationale et à réaliser les objectifs de développement», a-t-il ajouté. L'APN a ouvert, dans la matinée, sa session parlementaire ordinaire 2024-2025, lors

d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du Premier ministre, Nadir Larbaoui, ainsi que des membres du gouvernement. L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et à l'article 5 de la loi organique 16-12 du 25 août 2016 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement.

N. I.

Conseil de la nation

Goudjil : «Le second mandat du président de la République marque le début de nouvelles réalisations»

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a affirmé, ce lundi à Alger, que le second mandat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, marque le début de nouvelles réalisations.

Dans une allocution à l'ouverture de la session parlementaire 2024/2025, M. Goudjil a précisé que «des défis importants attendent l'Algérie après la récente élection présidentielle qui a montré l'engagement et le sens des responsabilités des trois candidats», indiquant que «le second mandat du président de la République marque le début d'une nouvelle mission et de nouvelles réalisations». Le président du Conseil de la nation s'est félicité de «l'annonce du président de la République de lancer un dialogue national avec toutes les forces vives du pays, à même d'approfondir la pratique démocratique». Il a en outre salué les efforts de toutes les institutions et des individus pour garantir le succès du scrutin présidentiel du 7 septembre, ainsi que «les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et de tous les corps de sécurité pour avoir veillé au bon déroulement du processus électoral». A cette occasion, M. Goudjil a rappelé «les réalisations accomplies par l'Algérie au cours des cinq dernières années et qui lui ont permis de retrouver la place qui lui sied dans les fora internationaux ainsi que son rôle dans les questions importantes», soulignant que «l'Algérie reste attachée au principe de non-alignement, de respect mutuel entre les Etats et de non-ingérence dans les affaires internes». Il a, à ce titre, souligné que l'Algérie «n'a de leçons à recevoir de personne en matière de droits de l'homme et de liberté d'expression et autres, et rejette les diktats concernant la gestion des affaires du pays», ajoutant qu'«elle ne souffre pas d'endettement ce qui la rend libre et souveraine dans ses décisions». M. Goudjil a indiqué que «l'Algérie traverse actuellement une étape cruciale qui nécessite un grand sens des responsabilités et la solidarité entre tous les acteurs», mettant l'accent sur «l'importance de la mobilisation du Parlement avec ses deux chambres pour assumer son rôle de contrôle, de suivi et de coordination avec le gouvernement sur l'ensemble des questions intéressant le pays». Le président du Conseil a souligné que «beau-



Photo : Faeh Guidoum / PP Agency ©

coup de travail attend le Parlement, avec des priorités notamment la loi de finances pour l'exercice 2025, qui revêt, a-t-il dit, un caractère politique particulier étant lié à la mise en œuvre de engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que le code communal et de wilaya, le redécoupage administratif et d'autres lois liées à l'économie et au développement». M. Goudjil a, par ailleurs, salué le succès de la rentrée scolaire qui a eu

lieu dimanche, soulignant que près de 12 millions d'élèves ont rejoint les bancs de l'école dans de bonnes conditions organisationnelles, ce qui est, a-t-il dit, une fierté pour l'Algérie. Il a rappelé, dans ce sens, la gratuité de l'enseignement et du transport scolaire, qui traduit «l'attachement de l'Etat au caractère social, tel que stipulé dans la Déclaration du 1er Novembre».

Hamou Azna

Chahid Zighoud Youcef Constantine et Skikda commémorent le 68^e anniversaire de la mort de l'héros national

Les wilayas de Constantine et de Skikda ont commémoré ce lundi le 68^e anniversaire de la mort du Chahid Zighoud Youcef (1921-1956), à travers l'organisation de cérémonies de recueillement à la mémoire de ce héros de la Révolution. A Constantine, la fille du Chahid Zighoud Youcef, Chama Zighoud a été honorée par les autorités locales à l'occasion du 68^e anniversaire de la mort en martyr de son père, en signe de reconnaissance aux sacrifices consentis par ce héros de la Guerre de libération nationale. Emue par l'initiative, la fille du martyr Zighoud Youcef, architecte de l'offensive du Nord-constantinois (20 août 1955), s'est dite fière de son père et de tous les chauhada, qui se sont sacrifiés pour l'Indépendance de l'Algérie. Pour sa part, le wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, a insisté sur l'importance de «préserver et de transmettre l'histoire de la Révolution aux générations montantes», se félicitant de l'hommage rendu à la fille du martyr Zighoud Youcef, qui reflète «toute la considération et le respect pour les Révolutionnaires, qui n'ont

pas hésité à offrir leurs vies pour servir le pays». Chama Zighoud a reçu cet hommage au domicile familial sis au quartier Sakiet Sidi Youcef, dans la ville de Constantine. De son côté, Ahcène Tlilani, président de la Fondation Chahid Zighoud Youcef, a évoqué les qualités de cette dame, âgée de seulement 8 ans lorsqu'elle a dû s'échapper vers la Tunisie pour éviter les représailles du colonisateur français, expliquant que Chama souhaite assister à la présentation du long métrage «Zighoud Youcef» retraçant la vie, le parcours et le combat de son père. Né en 1921 à Condé-Smendou, une commune de l'est du pays qui porte aujourd'hui le nom de Zighoud Youcef, le héros fut membre du groupe historique des 22 et participa aux préparatifs du déclenchement de la Guerre de libération nationale. Il était l'adjoint du chahid Didouche Mourad avant de lui succéder le 18 janvier 1955 après sa mort en martyr à la tête de la Wilaya 2 historique. Le chahid Zighoud Youcef tomba au champ d'honneur le 23 septembre 1956, âgé alors de 35ans. La célébra-

tion de ce héros de l'histoire de la glorieuse Révolution a été marquée également à Constantine par le déplacement des autorités locales civiles et militaires, de moudjahidine et des citoyens au Carré des martyrs du cheflieu de la daïra qui porte le nom du Chahid Zighoud Youcef, où ils se sont recueillis devant la stèle érigée à sa mémoire, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran et déposer une gerbe de fleurs sur sa tombe. A Skikda, les autorités locales civiles et militaires, à leur tête le wali Mme Houria Meddahi, et des moudjahidine, se sont rendus dans la localité d'El Hamri, commune de Sidi Mezghiche, où ils se sont recueillis à la mémoire du Chahid Zighoud Youcef, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran et déposer une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à sa mémoire. L'occasion a été mise à profit pour présenter un film documentaire sur la personnalité du chahid Zighoud Youcef et son combat, notamment son génie dans la planification de l'offensive du 20 août 1955.

M. El Hadi

Education : statut particulier des travailleurs Belabed promet un texte avant la fin de l'année

Le feuilleton du statut particulier des travailleurs de l'Éducation nationale prendra-t-il fin cette année ? En préparation depuis plusieurs mois, ce texte tarde à être adopté et publié, au grand désarroi de la famille de l'éducation. Celle-ci vient cependant de recevoir une nouvelle promesse quant à sa finalisation. En effet, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a fixé une échéance pour la publication et l'entrée en vigueur du texte. S'exprimant en marge de la cérémonie officielle de lancement de l'année scolaire 2024-2025, qui s'est tenue hier dimanche à Alger, le ministre a assuré que «le statut des travailleurs du secteur sera publié avant la fin de l'année en cours et apportera de nombreux acquis répondant aux aspirations des membres du secteur». Cette même promesse avait déjà été formulée en décembre 2023. À l'époque, le ministre avait également assuré que le texte serait publié avant la fin de l'année. Or, il a depuis été présenté à deux reprises en Conseil des ministres, avant d'être renvoyé pour enrichissement. Depuis lors, les syndicats autonomes de l'Éducation réclament d'être associés à ce tra-

vail et d'obtenir une copie du texte initial préparé par les services du ministère. À la veille de cette rentrée scolaire, le CNAPESTE a dénoncé dans un communiqué «le refus de la tutelle de leur communiquer la copie du texte». Cela laisse supposer que les syndicats ne sont toujours pas associés à l'enrichissement du projet de statut, ce qui pourrait retarder encore davantage sa promulgation. Par ailleurs, à l'occasion de la rentrée scolaire, placée sous le thème de la «sécurité routière», Belaabed est revenu sur la préparation de cette nouvelle année. Il a précisé que la wilaya d'Alger compte 841.296 écoliers répartis sur les trois cycles d'enseignement, encadrés par 43.317 enseignants. À l'échelle nationale, 11.709.830 élèves ont repris le chemin de l'école, accueillis dans 29.415 établissements. Le ministère de l'Éducation a également annoncé que 1.019.509 fonctionnaires sont mobilisés, dont 611.727 enseignants et 5.465 agents administratifs. Enfin, il est à souligner que la nouveauté de cette année réside dans l'équipement de 1.700 établissements en tablettes numériques.

Préservation du patrimoine matériel et immatériel La ministre procède à l'installation, d'une commission nationale

En marge de la cérémonie d'ouverture de la session parlementaire ordinaire du Conseil de la nation 2024-2025, Mme Mouloudji a précisé qu'elle procédera, ce jour, à l'installation d'une commission nationale pour la préservation du patrimoine matériel et immatériel qui regroupe plusieurs secteurs et organismes. Un atelier de travail sera organisé avec les experts pour élaborer des dossiers relatifs à l'actualisation de la liste du patrimoine culturel immatériel algérien au niveau de l'UNESCO. S'agissant de la révision de la loi relative à la protection du patrimoine culturel, la ministre a rappelé «l'ouverture, l'année dernière, d'un atelier consacré à la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel en vue de l'actualiser suivant les développements nationaux et internationaux et conformément aux conventions ratifiées par l'Algérie, telles que la convention sur la protection du patrimoine subaquatique», relevant que la commission nationale chargée de la révision de la loi «s'attelle à élaborer le projet de la nouvelle loi». En effet, Mme Mouloudji avait insisté sur la nécessité d'adapter le texte de la nouvelle loi aux défis et aux enjeux, de faciliter les procédures relatives au classement du patrimoine matériel et immatériel et de concrétiser la dimension économique dans l'exploitation du patrimoine culturel, ainsi que de mettre en œuvre les engagements internationaux de l'Algérie en matière de protection et de préservation du patrimoine culturel.

Sonatrach dans la cour des grands

Conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston (Etats-Unis) - du 17 au 20 septembre 2024 : renforcement de la coopération énergétique entre les compagnies énergétiques mondiales, notamment Chevron - Exxon Mobil et Sonatrach. Cette présente contribution relate les objectifs de la participation du PDG de Sonatrach à la Conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston (Etats-Unis) du 17 au 20 septembre 2024 où lors de la rencontre avec les principales compagnies, il a été question de renforcer notamment la coopération énergétique entre Sonatrach et d'importantes compagnies mondiales.

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

1- L'Algérie est un pays non pétrolier de 10/12 milliards de barils de réserves mais joue un rôle actif au sein de l'OPEP+ mais surtout gazier entre 2400/2500 milliards de mètres cubes de réserves (source Conseil des ministres APS 2021) sans compter 19 800 milliards de mètres cubes gazeux de réserves de gaz de schiste 3e réservoir mondial, s'étant classée au 7e rang mondial en matière de volumes exportés en gaz naturel en 2023, avec un total de 52 milliards de m3 selon l'Union internationale du gaz (IGU). Elle est devenue le deuxième fournisseur en gaz en de l'Europe après la Norvège passant de 12% en 2020 à 19% en 2023. Ambitionnant une exportation globale d'environ 100 milliards de mètres cubes gazeux à l'horizon 2028/2030, cela suppose un investissement important, afin de réaliser une production globale de 200 milliards de mètres cubes gazeux dont 80 milliards de mètres cubes gazeux pour la consommation intérieure qui, en 2023, approche les exportations du fait de la politique des subventions, et devant injecter 20% dans les puits pour éviter leur épuisement. C'est une importante société qui selon le magazine britannique *The Economist* entre 2022 et 2023, la compagnie Sonatrach a été classée parmi les quinze plus grandes compagnies pétrolières au monde et en douzième position en termes de production de pétrole et de gaz et le magazine *Jeune Afrique*, dans son édition 15 mars 2023, la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, est classée première entreprise en Afrique dominant le classement des entreprises africaines avec un chiffre d'affaires de 77,325 milliards de dollars et un résultat net de 11,847 milliards, contribuant ainsi à plus de 10 % du chiffre d'affaires total des 500 entreprises répertoriées, qui s'élève à 760 milliards de dollars. Au niveau national, pour l'année 2023, il ressort que les recettes en hydrocarbures ont atteint près de 50 milliards de dollars, contre 60 milliards de dollars en 2022, une baisse de 16% procurant avec les dérivés inclus dans la rubrique hors hydrocarbures près de 98% des recettes en devises du pays.

2- Qu'en est-il de la coopération économique USA/Algérie ? Selon les chiffres de la Cnuced, l'Algérie figure dans le Top 20 africain des pays les plus attractifs d'investissements directs étrangers (IDE) ayant réalisé des flux d'IDE d'un montant de 1,21 milliard de dollars en 2023, contre en 2022, 255 millions de dollars et 870 millions de dollars en 2021. Dans son rapport de 2021, pour le FMI, les échanges commerciaux-importation et exportation entre l'Algérie et les États-Unis représentaient 6,2 milliards de dollars du stock cumulé d'investissements directs étrangers de l'Algérie, soit près de 28 % de tous les investissements directs étrangers étant le premier investisseur inclus les hydrocarbures, l'Italie 10%, la France 10%, l'Espagne 7% et le Royaume-Uni 6%, encore que récemment des pays du Golfe dont le Qatar sont en train d'investir. Dans le domaine énergétique, les compagnies américaines sont reconnues comme les plus importantes du monde, étant entendu que l'Algérie défend avant tout ses propres intérêts mais a besoin de technologies de pointe qui sont en perpétuelle évolution et du savoir-faire et ce, malgré les efforts importants de Sonatrach dans la formation des ressources humaines. L'Algérie a toujours entretenu depuis l'ère du défunt président Houari Boumediène, 1965/1979 à ce jour une étroite collaboration avec les États-Unis d'Amérique dans le domaine énergétique. Le 22 janvier 2024, le président du Conseil d'administration du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), accompagné de 26 entreprises), a fait part, des intérêts à investir dans plusieurs secteurs en Algérie, notamment les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie et la technologie, particulièrement après avoir pris connaissance du climat des affaires en Algérie, surtout en termes des facilitations et des avantages fiscaux contenus dans la nouvelle loi des hydrocarbures notamment son volet fiscal. Dans le domaine énergétique, titre d'exemple le 19 juillet 2022, l'ambassade US à travers le partenariat Sonatrach /Occidental Total Energies et ENI, avait annoncé un accord de partage de production de 4 milliards de dollars portant sur un projet de production et de développement qui produira un milliard de barils de pétrole à partir du bassin de Berkine dans la wilaya de Ouargla. Cet investissement crucial permettra l'utilisation de la technologie d'acquisition 3D haute densité pour la première fois en Algérie et comprend le forage de 100 nouveaux puits de pétrole et la conversion de plus de 40 puits existants, avec l'utilisation de la technologie sismique 3D qui se traduira par de meilleurs taux de récupération et établira une nouvelle norme pour la récupération du pétrole en éliminant le besoin de forer plusieurs puits d'exploration et en minimisant l'impact de l'exploration et de la production sur l'environnement. Cet accord prévoit la mise en place des opérations sûres et efficaces qui exploitent la puissance de la technologie de stockage du CO2 à grande échelle pour piloter des programmes de récupération du pétrole (EOR) avec des mesures concrètes pour réduire les émissions. Récemment, courant 2023/2024, nous avons assisté à plusieurs visites en Algérie de compagnies américaines, telles qu'Exxon Mobil, Chevron, Hecate Energy, ARC Energy, NESR, REASOL, Philippe Group Mining, et d'autres qui ont examiné les opportunités d'investissement en particulier dans le domaine de l'exploration, du



développement et de l'exploitation des hydrocarbures, ainsi que dans les domaines de la pétrochimie, de la numérisation, des solutions technologiques, de la réduction des émissions et de la diminution de l'empreinte carbone visant à établir des partenariats mutuellement bénéfiques avec les entreprises algériennes en transférant des connaissances et en fournissant une formation, en particulier dans le domaine de la recherche et de l'exploration y compris les terres rares». Le service commercial de l'ambassade des États-Unis à Alger a mis en évidence la présence et les capacités de la société américaine Flowsolve en Algérie qui a investi pour construire le tout premier testeur de joints à gaz sec en Afrique, qui sera opérationnel en 2024, cet investissement visant à renforcer ses liens avec des partenaires algériens clés comme Sonatrach, permettant aux clients de recevoir une assistance locale, plutôt que d'envoyer des réparations à l'étranger, ce qui leur fait gagner du temps et de l'argent.

3- C'est pour accroître ses recettes dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant que rentre les perspectives de la dynamisation de la coopération dans le domaine énergétique USA/Algérie et des contacts du PDG de Sonatrach, lors de sa participation à la conférence mondiale sur l'énergie Gastech à Houston dont je fais un bref résumé : avec deux grandes compagnies mondiales dont le président de la compagnie américaine Chevron international exploration and production, avec lequel ont été examinées les possibilités de renforcement de la coopération dans le domaine de l'exploration et de la production, a indiqué un communiqué du groupe Sonatrach et d'étendre leur partenariat dans le secteur énergétique et d'étendre le partenariat suite au mémorandum d'entente signé à Alger le 13 juin 2024, pour le développement des ressources en hydrocarbures dans des zones d'intérêt commun et avec Exxon-Mobil où une délégation de haut niveau conduite par le vice-président pour l'exploration et les nouvelles opportunités, où la compagnie s'est engagée à intégrer les meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement et de réduction de son empreinte carbone dans l'ensemble de ses opérations, où a été mis en relief les vastes potentialités de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi que les perspectives prometteuses du développement de l'énergie solaire et éolienne dans les Hauts-Plateaux et le Sud du pays, ainsi que le programme visant à promouvoir l'hydrogène vert à moyen terme, tout cela rentrant dans le cadre du mémorandum d'entente signé à Alger en mai 2024. Il y a eu d'autres rencontres - avec le directeur général de l'activité amont de la compagnie ENI, les discussions ayant porté essentiellement sur la coopération et les perspectives de développement des activités et du partenariat entre les deux groupes concernant les contrats liant les deux parties et relatifs à plusieurs champs tels qu'In Salah, In Amenas et Berkine, - avec le PDG de la compagnie Honeywell spécialisée dans les services pétroliers et les solutions technologiques innovantes pour les systèmes de surveillance automatisée dans l'industrie énergétique et les moyens de développer le partenariat existant dans le cadre du protocole d'entente signé en 2022, portant sur le développement et la modernisation des installations de Sonatrach en identifiant les technologies les plus efficaces pour réduire l'empreinte carbone, - avec le directeur général de l'entreprise japo-

naise Yokogawa, spécialisée dans la production d'appareils de mesure et de contrôle, les technologies de l'information, la cybersécurité et l'automatisme, - avec le PDG de la compagnie norvégienne ICA-Finance, spécialisée dans la mise en place des technologies de détection des émissions de gaz et de méthane LDAR (Leak detection and repair). ICA- cette société réalisant et finançant les projets de détection des émissions de gaz, en récupérant son financement à travers les revenus générés par le Crédit-carbone, -avec la délégation de la société américaine Baker Hughes conduite par son PDG avec lequel ce dernier a abordé le partenariat bilatéral à travers leurs deux filiales ALGESCO et APAC», ayant convenu de réaménager l'atelier de réparation des machines et des turbines de la filiale ALGESCO à Boufarik dans la wilaya de Blida et le bilan de l'état d'avancement de la fabrication des compresseurs à turbines destinés à la réalisation de la station Boosting III, Etape 2 à Hassi R'mel, - avec la délégation de la compagnie allemande «Uniper», laquelle a affiché son intérêt d'être approvisionnée en gaz naturel par Sonatrach, outre sa volonté d'établir un partenariat commun dans le domaine des énergies renouvelables, - avec la société allemande Linde Gas spécialisée dans la fabrication de l'hélium et des gaz industriels, avec la société américaine «Solar Turbines», spécialisée dans la fabrication des turbines et avec le président de la société japonaise «JGC» spécialisée dans la réalisation de grands projets énergétique selon le modèle EPC (Engineering, Procurement & Construction), et qui a réalisé, dans le cadre de ses contrats avec Sonatrach, plusieurs projets importants dont le projet «Boosting III», Etape 1 à Hassi R'mel. En parallèle, deux réunions ont été tenues, l'une avec le directeur général la société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), lors de laquelle le PDG de Sonatrach a fait part de relancer le mémorandum d'entente signé en 2023, étant convenu une prochaine rencontre entre les deux parties et l'autre avec une délégation libyenne conduite par le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, ayant porté sur la coopération dans le cadre du mémorandum d'entente signé entre Sonatrach et la compagnie pétrolière nationale de la Libye (NOC), auquel un avenant avait été introduit en début d'année 2024, pour la reprise de l'activité du groupe algérien au titre de ses engagements contractuels et le développement des gisements pétroliers et gaziers découverts en partenariat en Libye, pour ce dernier cas, tout dépendra de la stabilisation politique.

En conclusion, bien qu'il faille ne pas confondre lettre d'intention qui n'engage nullement le partenaire et contrat définitif, selon nos informations auprès des organisateurs, ces différentes rencontres ont été très fructueuses et très prochainement l'impact de cette visite verra la concrétisation de certains contrats définitifs avec d'importantes sociétés énergétiques mondiales, notamment américaines et Sonatrach qui est elle-même une grande firme internationale. Cela permettra d'accroître la production de Sonatrach ainsi que le lancement de projets rentrant dans le cadre de la transition énergétique. Reconnu comme acteur stratégique et fiable, la stratégie de l'Algérie via Sonatrach est de développer les filières énergétiques à l'amont et à l'aval des hydrocarbures traditionnels et de contribuer au développement des énergies renouvelables, et donc à la relance économique 2028/2028.

A. M.

Conseil des ministres : Texte intégral

Les instructions du Président Tebboune

Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un exposé commun sur les conséquences des récentes intempéries et à des exposés concernant la rentrée scolaire, universitaire et sociale.

Après présentation par le Premier ministre des activités du gouvernement au cours de la dernière période et suite aux différents exposés de Mesdames et Messieurs les ministres, le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

1- Concernant le rapport d'étape sur l'avancement du processus de numérisation :

Le Président a enjoint à la Haut-commissaire à la numérisation de présenter un rapport circonstancié et détaillé lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres, précisant le taux de connexion des données des différents secteurs ministériels, tant en interne qu'entre eux, tout en montrant l'état d'avancement de la réalisation du Centre de données national (DATA CENTER) et les délais de sa livraison.

2- Concernant les conséquences des récentes intempéries :

Après avoir adressé ses remerciements et exprimé sa reconnaissance à tous les citoyens bénévoles, ainsi qu'aux cadres et aux différentes institutions de l'Etat ayant participé à l'élan de solidarité dans les régions touchées par les inondations dans notre sud, le président de la République a ordonné ce qui suit :

- la nécessité de rétablir, dans les meilleurs délais, les services essentiels et vitaux au bénéfice des citoyens dans toutes les wilayas impactées, y compris les transports.
- entamer l'indemnisation des sinistrés le plus tôt possible.
- réhabiliter immédiatement les ponts et les voies ferrées, les travaux devant être réalisés dans un délai n'excédant pas un mois.

- dévier les oueds en ayant recours aux moyens techniques idoines pour éviter des dommages similaires et adopter des méthodes de préparation et d'anticipation de ces catastrophes naturelles, bien que ces inondations non saisonnières surviennent tous les cinquante ans.

3- Concernant l'exposé sur la rentrée scolaire :

- Le président de la République a relevé avec satisfaction les conditions normales dans lesquelles s'est déroulée la rentrée scolaire, adressant ses remerciements aux enseignants, aux éducateurs, aux instances éducatives, aux walis et aux responsables locaux qui ont été au rendez-vous et ont respecté les délais d'exploitation des nouvelles structures éducatives.

- Le Président a donné instruction pour la concrétisation de son engagement relatif à la promulgation du statut particulier du secteur de l'Éducation nationale avant la fin de l'année.

- Le président de la République a enjoint au ministre de l'Éducation nationale d'adopter et de généraliser les tablettes électroniques à la place des cartables en atteignant au moins 50% d'ici la fin de l'année scolaire actuelle.

- Le président de la République a mis l'accent sur l'importance de la poursuite des efforts pour prendre en charge les élèves redoublants et leur donner la chance d'être



- réintégrés autant que possible afin de réduire la déperdition scolaire.

- Réorganiser le sport scolaire et les programmes d'éducation physique pour faire émerger une élite sportive et favoriser la compétition.

- Nécessité de lancer le championnat national scolaire des sports collectifs à partir de janvier 2025.

4- Concernant l'exposé sur la rentrée universitaire :

- Le président de la République a adressé ses remerciements à toutes les bonnes volontés dans le secteur de l'Enseignement supérieur pour leur contribution à sa promotion au double plan régional et international, ses progrès étant désormais tangibles et inscrits dans les classements mondiaux.

- Il a enjoint au ministre du secteur de promouvoir davantage le sport universitaire.

- Il a enjoint aux personnels du secteur de l'Enseignement supérieur de préserver la stabilité et d'accorder une importance capitale à la modernisation des œuvres universitaires.

- Le président de la République a ordonné d'envisager la création d'une réglementation relative aux bourses octroyées aux étudiants des écoles supérieures d'excellence ainsi

- qu'aux conditions de travail au terme de leur cursus.

Orientations générales :

Avant la clôture de la réunion, le président de la République a ordonné la préparation d'exposés dans les secteurs de l'hydraulique et du commerce extérieur à soumettre au prochain Conseil des ministres.

- Le Président a, à nouveau, insisté auprès du gouvernement qu'il ne sera jamais toléré de créer la pénurie, pour quelque raison que ce soit, enjoignant à davantage de vigilance au niveau du ministère du Commerce pour lutter contre les lobbies de l'importation, qui tentent de faire chanter l'Etat, et ce, en retirant leurs licences et registres de commerce dès que leur implication est établie.

- La préparation d'un décret présidentiel réglementant le commerce extérieur, y compris les opérations d'exportation, qui nécessitent de minutieuses études de faisabilité financière et économique du marché national et international, afin que l'exportation ne devienne pas une malédiction et une source de pénurie et de déséquilibre du marché national. Au terme de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des nominations et des fins de missions dans des fonctions supérieures de l'Etat.

«Sommet de l'avenir»

L'Algérie appelle à rétablir la confiance entre les Nations unies et les peuples du monde

L'Algérie a appelé, dimanche soir à New York, par la voix de son ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, à rétablir la confiance entre l'Organisation des Nations unies et les peuples du monde, notamment les peuples colonisés et opprimés, réitérant son appel à l'arrêt de la guerre génocidaire contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza. S'exprimant lors du 10^e dialogue interactif sur «le renforcement du multilatéralisme au service de la paix et de la sécurité internationales», tenu dans le cadre du «Sommet de l'avenir», M. Attaf a indiqué que «l'Algérie appelle à rétablir la confiance ébranlée entre notre organisation internationale et les peuples du monde, notamment les peuples colonisés et opprimés qui voient en les Nations unies l'ultime refuge contre l'injustice et la tyrannie et considèrent cette organisation comme un phare d'espoir en temps de drames et de souffrances et comme un serviteur qui leur rend justice et protège leurs droits». «Nous avons de nombreux exemples de crises, de différends et de conflits présentés devant notre organisation internationale en général et devant le Conseil de sécurité en particulier, qui illustrent cette situation tendue, exceptionnelle et sans précédent», a-t-il dit. Et d'ajouter que «l'un des défis majeurs auquel est confronté la communauté internationale aujourd'hui est

d'amener l'occupation israélienne coloniale à cesser la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien à Gaza depuis près d'une année et à mettre un terme à l'escalade israélienne multiforme au Proche-Orient». «Face à cette situation, ce qui est attendu de ce Sommet est qu'il puisse réhabiliter l'ONU dans son rôle central dans la prévention et le règlement des conflits», a-t-il souligné tout en souhaitant que «tous les membres signataires de la Charte des Nations unies réaffirment leur engagement à s'y conformer et à respecter les règles du droit international». «Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a participé, ce dimanche, à New York, à la séance d'ouverture du «Sommet de l'avenir» en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Intenses activités du représentant algérien à New York

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu, ce dimanche en marge de sa participation au Sommet de l'avenir qui se tient au siège de l'ONU à New York, des rencontres bilatérales avec nombre de ministres des Affaires étrangères de pays frères et de

responsables d'organisations internationales. Dans ce cadre, M. Attaf s'est entretenu avec le Premier secrétaire du cabinet et secrétaire du cabinet chargé des Affaires étrangères et des Expatriés de la République du Kenya, M. Musalia Mudavadi, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Rwanda, M. Vincent Biruta, le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Badr Ben Hamad Ben Hammoud El Boussaidi, le ministre des Affaires étrangères de la République du Soudan, M. Hussein Awad Ali Mohamed. Le ministre des Affaires étrangères a rencontré également la présidente du Comité international de la Croix rouge (CICR) Mirjana Spoljaric et le directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM), Carl Skau. Lors de sa rencontre avec son homologue kenyan, M. Attaf a passé en revue les préparatifs relatifs à la tenue de la commission mixte algéro-kenyane dans les prochains jours. Les deux parties ont abordé aussi les importantes échéances prévues à l'échelle continentale. La rencontre avec le ministre des Affaires étrangères rwandais a été consacrée à «l'examen des préparatifs des prochaines échéances bilatérales et des questions majeures dans le cadre de l'Union africaine». Par ailleurs, la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et

son homologue omanais, a permis d'échanger les vues sur les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU, et d'examiner les voies à même de propulser les relations entre les deux pays, dans le cadre des préparatifs des visites bilatérales de haut niveau. Avec le ministre des Affaires étrangères du Soudan, M. Attaf a passé en revue les développements dans ce pays frère, ainsi que les voies permettant à l'Algérie, depuis sa position au Conseil de sécurité onusien, de contribuer à la défense de la souveraineté du Soudan, de son intégrité territoriale et de son indépendance politique.

La rencontre de M. Attaf avec la présidente du CICR, a permis d'évoquer la situation humanitaire tragique résultant de la recrudescence des conflits et des guerres au double-plan régional et international, en sus des perspectives d'intensification des efforts visant à optimiser l'efficacité de l'action humanitaire internationale. Au terme de ses rencontres, M. Attaf a examiné avec le directeur exécutif adjoint du PAM, les moyens devant permettre de mobiliser davantage d'efforts internationaux pour le renforcement de la sécurité alimentaire en faveur des réfugiés dans le monde entier, notamment les réfugiés palestiniens, et sahraouis, et les déplacés à cause des crises et conflits en Afrique.

Compagnie centrale de réassurance Le chiffre d'affaires en hausse de 14,6% en 2023

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a réalisé un chiffre d'affaires en nette progression de 14,6% en 2023, à 46,5 milliards de dinars contre 40,6 milliards de dinars enregistré durant l'exercice précédent.

Selon le bilan annuel de la compagnie, publié sur son site web, la branche incendies, accidents et risques divers (IARD) a représenté l'essentiel (76%) du chiffre d'affaires du réassureur public, suivie des branches marines (11%), la branche catastrophes naturelles (CAT-NAT) (9%), tandis que celle des assurances de personnes a représenté 4%. En outre, le chiffre d'affaires des acceptations internationales de la CCR a augmenté de 11,38 % par rapport à 2022, passant de 6,8 milliards de DA à 7,5 mds DA, tandis que les acceptations nationales ont totalisé 38,9 mds de dinars, en progression de 15,2% par rapport à 2022. Ces résultats, note le document, reflètent «l'engagement continu de la CCR à maintenir des normes élevées de gestion des risques ainsi qu'une politique de souscription prudente, tout en continuant à offrir des solutions de réassurance de qualité à ses clients». Il s'agit aussi d'indicateurs qui «renforcent également la position de la CCR en tant que partenaire fiable et solide capable de générer une valeur ajoutée durable dans un environnement concurrentiel en constante évolution», souligne le PDG de la CCR, Abdallah Benseidi. Ces résultats interviennent aussi dans un contexte où «l'économie algérienne maintient une trajectoire de croissance éco-

nomique solide, avec une expansion réelle du PIB national de 4,1%, soutenue par des investissements dans les infrastructures ainsi qu'une reprise des exportations hors hydrocarbures, parallèlement à une progression notable du marché des assurances qui a crû de 3,5 % en 2023», souligne la CCR.

La notation de solidité financière de la CCR confirmée

Concernant les indicateurs financiers de la CCR, cette dernière a dégagé à fin décembre 2023 un résultat net bénéficiaire de 6,2 milliards de dinars (+19,7%) grâce notamment à la croissance du chiffre d'affaires (+14,6%) du même exercice et à un résultat opérationnel en hausse de 22,1%. Indicateur clé de la solidité des compagnies d'assurance, la marge de solvabilité de la CCR a connu elle aussi une augmentation de 10% par rapport à son niveau de 2022, atteignant ainsi 51,6 mds de dinars en 2023, une valeur qui représente, selon la compagnie publique, cinq fois les minimums réglementaires requis. Par ailleurs, l'agence de notation internationale AM Best vient de confirmer la notation de solidité financière B+ (bonne)



du réassureur public assortie d'une perspective stable. «Cette évaluation s'accompagne également de la confirmation de la notation de crédit à long terme de l'émetteur à «bbb-bonne», indique la CCR dans un communiqué. Cela, note la compagnie, «témoigne de la stabilité et de la résilience de la CCR, et souligne la solidité financière de la compagnie. Elle reflète sa capacité à honorer ses engagements vis-à-vis de ses clients et par-

tenaires, même dans un environnement économique mondial en constante évolution». Pour la même compagnie, la perspective stable attachée à cette notation confirme «la performance financière continue de la CCR, renforçant sa position pour relever les défis futurs tout en poursuivant son rôle de soutien clé au marché de l'assurance, tant au niveau national qu'international».

Moussa O./Ag.

PNME Ouverture des inscriptions en ligne pour bénéficier des aides de l'Etat

Les inscriptions pour bénéficier des aides financières de l'Etat dans le cadre du nouveau programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) ont été ouvertes dimanche via la plateforme numérique de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE). Cette plateforme, qui sert de guichet unique, permet de mettre en relation les personnes souhaitant bénéficier des mesures incitatives du PNME avec les professionnels préalablement sélectionnés par l'Agence, l'objectif étant de conclure des contrats avec eux permettant la réalisation, pour leur compte, des projets retenus. La plateforme -PNME Digital Platform-, lancée par l'agence pour le compte du ministère de l'Energie et des Mines, facilite l'accès aux projets disponibles au titre du nouveau PNME, destiné aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux petites et moyennes industries (PMI), au secteur tertiaire, ainsi qu'aux collectivités locales. Pour bénéficier des avantages offerts par ce programme, les candidats peuvent créer un compte personnel, puis remplir le formulaire et soumettre les demandes directement via la plateforme. Chaque demande sera évaluée selon les critères spécifiques à chaque projet du programme, et les candidats retenus seront également suivis de manière personnalisée via la plateforme. Le programme prévoit 11 types de projets pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (EE Building), développer une mobilité propre et durable (CS Mobility), promouvoir l'industrie à faible émission de carbone (LC Industry) et promouvoir les communes durables (S-UR Municipalities), selon la même source. Pour ce qui est de la mobilité propre et durable, le programme comprend des

projets d'aide à la conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié (GPL), des projets d'aide à la conversion de véhicules diesel lourds en bi-carburant (GPL et diesel), et des projets d'aide à l'acquisition de véhicules électriques. S'agissant des projets du secteur industriel, le programme propose des projets d'aide à la réalisation d'études de faisabilité pour améliorer l'efficacité énergétique des équipements et des processus industriels (aide à la décision), et des projets d'aide à l'acquisition et à la mise en œuvre d'équipements et/ou de processus industriels à haute performance (aide à l'investissement). Concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, il s'agit de projets d'amélioration de l'efficacité thermique des toitures des bâtiments du secteur tertiaire, de projets d'aide à l'acquisition et à l'installation de climatiseurs efficaces, de projets d'aide à l'acquisition et à l'installation de chaudières à gaz dans le secteur des services, de projets d'aide à l'acquisition et à l'installation de chauffe-eau solaires, ainsi que de projets de promotion des systèmes de gestion de l'énergie par capteurs dans le secteur du tourisme. Quant aux communes urbaines et rurales durables, le programme suggère des projets d'aide au remplacement des installations d'éclairage public par des installations à faible consommation d'énergie. A noter que le programme national de maîtrise de l'énergie est un programme public qui regroupe tous les projets dans le domaine de la maîtrise de l'énergie bénéficiant des avantages et des aides financières accordés par l'Etat aux bénéficiaires, afin d'améliorer l'efficacité énergétique dans les secteurs énergivores tels que le bâtiment, les transports et l'industrie.

Université des sciences et de la technologie d'Oran Lancement d'un master en alternance en partenariat avec le groupe automobile Stellantis

L'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf, d'Oran (USTO-MB), a lancé, en partenariat avec le groupe automobile Stellantis, un master en alternance dans la spécialité management des unités de production, au titre de l'année universitaire 2024-2025. Première du genre à l'échelle nationale, cette nouvelle offre de formation, basée sur le principe de l'alternance entre le cursus académique et l'activité professionnelle, permet à 14 étudiants détenteurs de la licence dans la même spécialité de poursuivre leur cursus universitaire au niveau de l'Institut des sciences et des techniques appliquées (ISTAS), relevant de l'USTO et à l'usine Fiat, implantée dans la zone industrielle de Tafraoui (Oran). Il convient de signaler que les 14 étudiants ont été retenus parmi 40 postulants, tous des licenciés de cette spécialité,

dont 20 candidats ont été admis à passer un test de sélection devant un jury mixte (USTO-Stellantis), qui a finalement retenu les 14 lauréats appelés à entamer leur session de formation à partir de ce mois de septembre. Une collation a été organisée en l'honneur des 14 étudiants au siège de l'usine, en présence du recteur de l'USTO, Hamou Ahmed, de la directrice de l'ISTAS, Azzemou Rabia, ainsi que du président-directeur général de Stellantis El-Djazaïr, Baji Raoui, outre des cadres des deux partenaires. Le lancement de ce mode de formation dans le cycle master intervient dans le cadre et en application d'une série de conventions signées entre les deux parties, dont la première date de 2022 ayant porté sur la création d'un cycle de formation dans le cycle licence inhérente au «management des unités de production» et la der-

nière en date a été signée le 11 de ce mois, portant sur la consolidation de leur partenariat et la création d'un master professionnel en alternance. A la faveur de cette démarche, un programme de formation des chefs d'unités de production a été élaboré, exprimant ainsi l'engagement des deux partenaires pour le développement et la prospérité du secteur de l'industrie automobile, ainsi qu'à assurer le parachèvement de la 1ère phase du cursus académique des étudiants, la licence en l'occurrence. Ce partenariat vise également à intensifier les liens entre le monde académique et la vie professionnelle, via l'alternance, qui est considérée comme un choix devant permettre de combiner entre la formation théorique dispensée à l'université et son versant pratique acquis à l'usine Fiat.

Lehouari K.

Sonelgaz 122 écoles raccordées à l'électricité et au gaz à travers 7 wilayas

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution) de la région de Blida, a annoncé, dans un communiqué, le raccordement, à travers ses directions, de 122 établissements scolaires à l'électricité et au gaz, pour sept wilayas, à l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025. «Conformément aux instructions visant à renforcer les infrastructures des établissements scolaires, les directions de distribution de Blida ont raccordé 122 écoles aux réseaux d'électricité et de gaz pour la rentrée scolaire 2024/2025, et ce, en coordination avec les directions de l'éducation, directions de l'équipement public et communes», indique Sonelgaz. Ce projet comprend des établissements d'enseignement pour les trois paliers des wilayas de Blida, Boumerdès, Djelfa, Médéa, Chlef, Tipasa et Tissemsilt. Pour la direction de la distribution de Boumerdès, les raccordements à l'électricité et au gaz ont été réalisés pour un projet de couvrant 35 écoles primaires, deux collèges et trois lycées. La direction de la distribution de Djelfa : 28 établissements scolaires ont été reliés, dont des écoles primaires, collégiales et secondaires, ainsi que des complexes scolaires. La direction de la distribution de Blida : 11 écoles primaires, deux collèges et lycées. La direction de la distribution de Chlef : 8 écoles primaires et quatre CEM. La direction de la distribution Médéa : 17 écoles primaires, 4 CEM et 4 lycées. Deux écoles primaires étaient également liées à Tipasa, et trois écoles primaires à Tissemsilt. «Ce projet vise à fournir un environnement éducatif adapté aux élèves et aux enseignants, et à améliorer l'efficacité des établissements d'enseignement en fournissant de l'électricité et du gaz à tous les établissements d'enseignement».

Tizi-Ouzou

Organisation prochaine d'un salon de l'apiculture et de l'élevage

Un nouveau salon, dédié à l'apiculture et aux petits élevages, sera prochainement organisé à Tizi-Ouzou par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on appris, ce dimanche auprès du président de la Commission agriculture de l'assemblée, Yazid Belkalem.

La nouvelle manifestation « vise à faire le point sur la réalité de ces filières qui offrent un fort potentiel de développement et participer à leur promotion », a expliqué M. Belkalem. Elle sera une occasion « de réunir les intervenants dans ces filières afin qu'ils partagent leurs expériences respectives et mettent à profit leurs parcours », a-t-il indiqué. Des professionnels du secteur au niveau national, des producteurs, des éleveurs et des importateurs prendront part à ce salon, a précisé le responsable, relevant que des conférences sur divers thèmes liés à ces filières sont au programme. La manifestation sera organisée en collaboration avec la Direction locale des Services agricoles (DSA) et la Coopérative agricole polyvalente de la wilaya (CAPTO), a-t-on ajouté. À rappeler que des manifestations dédiées au secteur de l'Agriculture sont régulièrement organisées dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Kahina Tassedra



Médéa

Des recherches en cours pour retrouver une personne emportée par les crues à Aïn Boucif

Des recherches sont en cours pour retrouver une personne portée disparue, ce dimanche soir, suite au débordement d'un cours d'eau qui traverse la commune d'Aïn Boucif, au sud de Médéa, après les fortes précipitations enregistrées dans la région. Un dispositif de recherche a été mis en place sitôt l'alerte donnée sur la disparition de deux véhicules qui roulaient sur un tronçon du chemin de wilaya 38, au lieu-dit El Menchar, commune d'Aïn Boucif, a indiqué la même source. Une première personne a été retrouvée, tôt le matin de lundi, à 4 km de l'endroit où son véhicule a été emporté par les flots de l'oued en crue. Deux autres personnes, qui étaient à bord d'un autre véhicule traîné également par les eaux, ont réussi à sortir du véhicule et ont été transportées à l'hôpital d'Aïn Boucif pour être prises en charge. Plus de 130 secouristes issus de différentes unités d'intervention de la Protection civile sont déployés sur le terrain. Les recherches sont menées sur un rayon d'action qui s'étend sur plus de 25 km du lieu où le véhicule avait disparu. Un poste de commandement opérationnel est installé dans la zone pour superviser les opérations de recherche.

Bouira

Raccordement de près de 300 foyers aux réseaux d'électricité et du gaz

Près de 300 foyers ont été raccordés aux réseaux d'électricité et du gaz à travers huit communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris, ce dimanche auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz. Inscrits dans le cadre de la concrétisation des programmes de l'Etat visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, ces projets ont porté sur le raccordement de près de 300 foyers aux réseaux énergétiques, dont 146 au réseau d'électricité, selon les détails fournis à l'APS par le directeur de distribution, Khaled Messaoudi. Ces 146 foyers sont répartis sur

sept localités relevant de la commune de Sour El Ghoulane et El Hachimia (Sud de Bouira) et Lakharia, Boukram, Guerrouma, Bouderbala (à l'ouest), a tenu à préciser M. Messaoudi. Réalisée dans le cadre du programme complémentaire et du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), cette opération a nécessité l'installation d'un réseau électrique de 12,57 km pour une enveloppe financière de 52,4 millions de DA, selon le même responsable. Toujours dans le cadre de ces programmes, 17 km de conduites ont été posés pour le raccor-

dement de 91 foyers au réseau de gaz dans quatre localités relevant des communes de Haizer (Est de Bouira) et Kadiria et Maïlla (à l'ouest), pour une enveloppe financière de l'ordre de 36 millions de DA, a ajouté M. Messaoudi. Plusieurs dizaines de projets similaires ont été réalisés durant ces dernières années à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira, où le taux de couverture

en matière d'électricité a dépassé le seuil des 98%, alors que pour le gaz, il a atteint les 97%, selon les dernières statistiques communiquées par la Direction de distribution. « D'autres opérations sont en cours de réalisation ou seront lancées prochainement dans le cadre de la réalisation d'extensions au profit des habitants de quelques communes de la wilaya », a souligné M. Messaoudi.

Blida

Plus de 930 élèves aux besoins spécifiques ont rejoint leurs classes

Plus de 930 élèves aux besoins spécifiques ont rejoint, ce dimanche à Blida, leurs classes au titre de la nouvelle année scolaire 2024/2025. « Cette année, 936 élèves aux besoins spécifiques ont rejoint les établissements spécialisés de la wilaya et les classes spéciales ouvertes dans les écoles primaires », a indiqué le directeur de l'Action sociale et de la solidarité (DASS) de Blida, Mohamed Bahalil, lors du coup d'envoi par les autorités locales, de la nouvelle année scolaire à l'école des non-voyants Chahida Ratiba Allami d'Ouled Yaïch. Il a ajouté que ces élèves sont répartis sur quatre centres psychopédagogiques et trois écoles spécialisées pour les handicaps mentaux, auditifs et visuels, en plus de 35 classes ouvertes dans des écoles primaires, dans le cadre des efforts d'intégration sociale de cette

catégorie aux besoins spécifiques. A noter l'ouverture au niveau de l'école des non-voyants Chahida Ratiba Allami, dont l'entrée en service remonte à 2019, de la première classe dédiée aux élèves de 4^e année moyenne pour le passage du Brevet d'enseignement moyen (BEM). L'opportunité a aussi donné lieu à la distribution de trousseaux scolaires et de manuels en Braille aux 57 élèves de cette école, où les autorités locales ont effectué une visite d'inspection des conditions d'enseignement. A noter que des dotations financières ont été affectées à cette école pour l'acquisition d'équipements éducatifs et pédagogiques en réponse aux doléances exprimées par les élèves pour réaliser de meilleurs résultats, selon l'annonce faite, sur place, par les autorités locales.

Béjaïa

Près de 245 506 élèves pour la rentrée scolaire 2024-2025

Béjaïa investit dans l'avenir éducatif, cinq écoles primaires, cinq CEM et trois lycées sont réceptionnés et ont ouvert dès la reprise des cours. Fini les vacances, les élèves, nouveaux ou anciens, tout de neuf vêtus, prennent, dès demain, le chemin de l'école. La leçon inaugurale portera cette année sur la sécurité routière, pour inciter les enfants à la prudence et à bien conduire et se conduire quand ils seront adultes. Cette rentrée scolaire au niveau de la wilaya de Béjaïa, selon les statistiques de la Direction de l'éducation nationale, révèle une augmentation du nombre d'élèves à 245 506 (241 153 élèves l'an dernier) dont 124 181 élèves dans le primaire, 82 453 au cycle moyen et 38 872 pour le secondaire. Pour accueillir cet effectif, la wilaya de Béjaïa dispose de 577 écoles primaires, 165 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 66 lycées. Pour cette rentrée, le secteur a réceptionné cinq écoles primaires, cinq CEM et trois lycées. Toujours est-il, ces établissements souffrent d'une surcharge depuis plusieurs années et certaines localités, à l'instar des nouveaux pôles urbains, présentent un déficit criant qui oblige les parents à inscrire leurs enfants dans des écoles plus éloignées. Les parents sont également confrontés à la cherté des fournitures scolaires, même si la question de leur disponibilité ne se pose pas. Les élèves de parents défavorisés, soit près de 68 900, ont bénéficié de la prime de scolarité qui s'élève à 5.000 DA, tandis que 23 035 trousseaux scolaires de solidarité ont été distribués. Des tablettes ont également été fournies aux élèves de 93 écoles à travers la wilaya.

Saïd H.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT
CITE ADMINISTRATIVE – EL M'HAFIR – LAGHOUAT
▪ Code fiscale : 0995503019000927

Avis d'appel D'offres National ouvert avec exigence de capacité minimales N° : 05 /2024

La conservation des forêts de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales ayant pour objet les travaux de réalisation de forage avec abri 07 unités et réalisation de bassin d'accumulation de 50 m³ (07 unités) répartie comme suit : Lot N° 01 : Réalisations de forage avec abri kheneg lakhal commune d'Alfou, Lot n 02 : Réalisation de forage avec abri à Djellal Chargui Commune de Sidi Bouzid, Lot n 03 : Réalisation de forage avec abri à Djelal el Gharbi Commune de Sebtag, Lot n 04 : Réalisation de forage avec abri à Tebouda Commune de sebtag, Lot N° 05 : Réalisations de forage avec abri à Sefissifa commune d'el ghicha, Lot n 06 : Réalisations de forage à la RN 23, commune d'oued Morra, Lot n 07: Réalisation de forage à la RN 23, commune de Tadjimout, Lot n 08 Réalisation de bassin d'accumulation 50m³ (01 unité) à kheneg lakhal commune d'alfou et (01 unité) à djelal chargui commune de sidi bouzid, Lot n 09 : Réalisation de bassin d'accumulation 50m³ (02 unités) à djelal gharbi et Tebouda commune de sebtag . Lot n 10 : Réalisation de bassin d'accumulation 50m³ (01 unité) à sfissifa commune d'el ghicha. Lot n 11 : Réalisation de bassin d'accumulation 50m³ (02 unités) à la RN 23 commune d'oued Morra et à la RN 23 commune de Tadjimout

▪ **Intitulé d'Opération** : « Mise en œuvre du plan d'action de réhabilitation, d'extension et de développement barrage vert (tranche 02) à Laghouat
N° de l'opération : N.1.020.077.03.2003.000.003.24.001

NB : 1- Il est permis aux soumissionnaires de participer à toutes les lots et ne peut bénéficier que de deux lots au maximum pour l'opération de réalisation d'un forage profond, à condition que les attributions soient à l'intérêt de l'Administration

2- Les lots N°08, 09, 10 et 11 sont destinés aux micro entreprises, où il est permis au soumissionnaire de participer dans tous les lots et ne peut bénéficier que d'un seul lot, à condition que l'attribution soit dans l'intérêt de l'administration

Conditions de participation

Les lots du 01 au 07

1/ Les entreprises participant à cette offre doivent être qualifiées au II ou plus – Hydraulique principale, code 303-34.

2/ Les entreprises doivent présenter une carte grise + un procès-verbal délivré par huissier de justice n'excédant pas un an pour justifier de la possession d'une foreuse rotative.

Les lots de 08 à 11 : les micro entreprises sont celles créées par le CNAC-ANADE

- Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents, exigés par la réglementation en vigueur en trois enveloppes.

1 - première enveloppe : offre candidature

- Tous les documents mentionnés à la page 16 du cahier des charges

2 - Deuxième enveloppe : offre technique

-Tous les documents mentionnés à la page 16 du cahier des charges

3 - Troisième enveloppe : offre financier

- La lettre de soumission - le bordereau des prix unitaires - Le détail quantitatif et estimatif.

- La décomposition du prix global et forfaitaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée anonyme, comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Réalisation de forage avec abris Lot N° :

Réalisation de bassin d'accumulation de 50 m³ Lot N° :

La date limite de dépôt des offres est fixée après (15) jours de la première parution de cet avis dans les journaux Nationaux et au BOMOP à 14 h 00 mn.

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de 03 mois – délai de préparation des offres (15 jours) à compter de la date limite des dépôts.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des offres le même jour du dépôt des offres à 14 :00 H à la Conservation des Forêts de la wilaya de Laghouat.

Rentrée scolaire 2024-2025

Nouvelles infrastructures et bonne organisation à l'Est du pays

La rentrée scolaire 2024-2025 a été marquée, ce dimanche, dans les wilayas de l'Est du pays par la réception et la mise en service de nouvelles infrastructures dans les trois paliers de l'enseignement avec des conditions d'organisation reflétant la bonne préparation ayant précédé ce rendez-vous. Dans la wilaya de Constantine, le wali Abdelkhalek Sayouda a supervisé la nouvelle rentrée scolaire depuis l'école pilote Chahid Bahri Zouaoui dans la circonscription administrative Ali-Mendjeli.

Les écoles primaires de la wilaya ont été dotées cette année de 25 nouvelles cantines scolaires qui viennent s'ajouter à plus de 430 cantines déjà existantes. L'ouverture de la nouvelle saison scolaire a été marquée dans cette wilaya par la réception de 19 nouvelles infrastructures d'enseignement (10 écoles primaires, 6 collèges d'enseignement moyen et 3 lycées) en plus de 47 classes d'extension. Pour rappel, les établissements d'enseignement de la wilaya de Constantine ont accueilli, au titre de la rentrée scolaire 2024-2025, un total de 284 638 élèves dans les trois paliers. A Guelma, 150 800 élèves ont rejoint les bancs des classes à l'occasion de la rentrée scolaire dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Mme Houria Aggoune depuis le CEM Houari-Boumédiène, dans la commune de Dahouara. Lors de l'inauguration d'un nouveau lycée de 1000 places pédagogiques et 300 repas situé dans la cité Emir Abdelkader, dans la commune de Guelma, Mme Aggoune a déclaré que la rentrée scolaire 2024-2025 a été marquée par la mise en service de 10 établissements scolaires dans les trois paliers à savoir un lycée, 4 CEM et 5 groupes scolaires répartis à travers plusieurs communes. Dans la wilaya de Tébessa, les établissements du secteur de l'Éducation nationale ont reçu 198 287 élèves dans les trois paliers scolaires, selon les explications fournies au wali par le directeur local de l'éducation qui a indiqué que la nouvelle rentrée scolaire a connu la mise en service du groupe scolaire Chahid Farhi Lakhdar au chef-lieu de wilaya, 93 classes d'extension, deux cantines scolaires dans le palier primaire en plus de trois CEM, trois demi pension, deux unités de dépistage et de suivi (UDS), dans le palier moyen ainsi qu'un lycée à la commune de Hammamet et trois nouvelles classes d'enseignement dans le lycée Malek-Bennabi au chef-lieu de wilaya. La nouvelle rentrée scolaire à Batna dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Mohamed Benmalek depuis le niveau lycée de la commune de Ouyoun-El Assafir, a été marquée par l'accueil de 386 955 élèves à travers 946 établissements d'enseignement des trois paliers d'enseignement. Le secteur local de l'Éducation a été renforcé par la mise en service de trois lycées, un CEM et trois écoles primaires en plus de 39 classes d'extension et quatre cantines ainsi que la réservation de 592 bus de



transport scolaire. A Ouled Djellal où 60 632 élèves ont rejoint les bancs des classes, le wali, Abderahmane Dehimi a supervisé l'évènement depuis le groupe scolaire de la commune de Sidi Khaled, indiquant que le secteur de l'Éducation nationale a réceptionné deux groupes scolaires aux communes de Sidi Khaled et de Doucen en plus d'un nouveau CEM, à la commune de Ras El Miaad. A Khenchela, le wali, Youcef Mahiout accompagné du directeur local de l'éducation nationale, Bachir

Bouderbala a supervisé le coup d'envoi de la nouvelle saison scolaire à partir du nouveau lycée de la commune de Chechar. A Jijel, les établissements scolaires ont accueilli 122 349 élèves dans de bonnes conditions d'organisation et 10 écoles primaires, trois CEM et deux lycées dans les communes d'Oudjana et de Jijel ont été réceptionnés. Les mêmes conditions d'organisation ont marqué la nouvelle rentrée scolaire à travers les autres wilayas de l'Est du pays.

Batna

Plus de 1200 autorisations de fonçage de puits agricoles délivrées depuis début 2024

Un total de 1273 autorisations de fonçage de puits destinés à l'irrigation agricole ont été délivrés depuis début 2024 dans diverses régions de la wilaya de Batna, a indiqué le directeur des Ressources en eau, M. Djoudi Bensalah. Les demandes inscrites en ce domaine sont traitées avec intérêt, notamment dans les régions connues pour leur activité agricole et ce, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune relatives à la facilitation de l'octroi

des autorisations de fonçage de puits aux agriculteurs, a précisé M. Bensalah. Le nombre des autorisations accordées aux agriculteurs des diverses filières depuis septembre 2022 a ainsi atteint 4543 dont 1642 délivrées en 2023, selon la même source qui a noté que l'opération a concerné l'ensemble des 61 communes de la wilaya favorisant le développement de l'irrigation d'appoint des cultures dont la pomiculture pratiquée en zones montagneuses. La wilaya de Batna compte ainsi plus de

10 000 forages à usage agricole exploités, selon la même source qui a noté que près de 70% des ressources hydriques de la wilaya sont dirigés vers l'irrigation agricole. Ces facilités de foncer des puits agricoles ont permis de développer l'irrigation d'appoint à travers la wilaya de Batna devenue une des wilayas «leaders» en ce domaine et de réaliser des résultats palpables dans plusieurs filières dont celles de l'arboriculture fruitière, des fourrages et des céréales, a ajouté le même responsable.

Constantine

Les travaux de curage et de nettoyage d'Oued El Had, Oued M'herouel et Oued Rhumel achevés

Des travaux de curage et de nettoyage de trois oueds en prévention d'éventuelles intempéries et inondations, durant la période automnale, ont été achevés début septembre en cours dans la commune de Constantine, a-t-on appris auprès d'un cadre relevant de la Direction locale des Ressources en eau (DRE). Les actions menées par les services de la Direction des Ressources en eau ont ciblé dans un premier temps des oueds traversant le tissu urbain du chef-lieu de wilaya à l'instar de Oued El Had, Oued M'herouel au niveau de la cité Boussouf et Oued Rhumel, a indiqué à l'APS le chef du service d'assainissement à la DRE, El Hadi Haderbache. Des moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la concrétisation de ces opérations de nettoyage, qui

s'inscrivent dans le cadre d'un programme de contrôle et d'intervention réguliers, qui se poursuivra tout au long du mois en cours et concernera l'ensemble des oueds, en coordination avec les assemblées populaires communales (APC), a-t-il précisé. Pour sa part, la Société de l'eau et d'assainissement de Constantine (SEACO) a procédé entre les mois de mai et d'août derniers, dans le cadre de la prévention contre les inondations, au curage de 21 455 avaloirs, 15 199 mètres linéaires de caniveaux en plus du nettoyage de plus de 32 000 mètres linéaires de collecteurs d'assainissement dans la wilaya, a-t-on appris auprès des services de cet établissement public.

M. El Hadi

M'sila

620 autocars assurent le transport scolaire durant l'année scolaire 2024-2025

Les services de la wilaya de M'sila ont mobilisé 620 autocars pour le transport scolaire durant l'année scolaire 2024-2025, a indiqué le chef de l'exécutif, Nadjmeddine Tiar. Cette opération qui a pour objectif d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves a porté sur la mobilisation de 178 autocars appartenant aux communes et 442 autres appartenant à des transporteurs particuliers, a précisé le wali en marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison scolaire depuis le nouveau collège d'enseignement moyen (CEM) de la commune de Tarmount. La wilaya de M'sila a bénéficié d'une aide financière accordée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire estimée à 215 millions de DA destinée à l'entretien des autocars des communes et la location d'autres pour couvrir le déficit enregistré en matière de transport scolaire dans certaines localités, a précisé le wali. L'initiative rentre dans le cadre des efforts des autorités locales pour assurer le transport scolaire des écoliers, notamment ceux habitant les régions reculées et leur assurer de meilleures conditions de scolarisation, a affirmé le chef de l'exécutif.

Université Larbi-Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi

17 600 étudiants attendus

Plusieurs opérations d'équipements, d'aménagement, d'entretien, de réhabilitation, d'ameublement et d'acquisition de matériel pédagogique dans différentes facultés ont été réalisées à l'université Larbi-Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi, en prévision de la rentrée universitaire, alors que toutes les mesures ont été prises pour recevoir dans les meilleures conditions environ 17 600 étudiants, dont 4320 nouveaux bacheliers. Par ailleurs, cinq nouvelles spécialités ont été proposées pour être enseignées, dont on citera une licence académique dans la filière des arts, spécialité arts dramatiques, ainsi qu'une licence professionnelle dans la filière de génie industriel, spécialité gestion des unités de production, un master académique dans la gestion financière, un master académique dans l'intelligence artificielle et enfin un master professionnel en valorisation et gestion des déchets urbains. Dans un autre volet, un projet a été proposé pour l'ouverture d'un laboratoire de recherche dans la culture amazighe, en partenariat avec le Haut Commissariat à l'Amazighité, dans l'attente de sa validation de la part de la tutelle.

Tissemsilt

Entrée en exploitation du projet de dédoublement de la RN 120

Le réseau routier de la wilaya de Tissemsilt vient d'être renforcé à la faveur de l'achèvement et de l'entrée en exploitation du projet de dédoublement de la route nationale N° 120, a-t-on appris, auprès du directeur local des Travaux publics, Zineddine Bordji qui a précisé que le projet du dédoublement de la RN 120, sur une distance de 22 km, reliant les wilayas de Tissemsilt, à partir de la commune Layoune, et Djlefa, vient d'être achevé et entré en exploitation, faisant observer que le projet fait partie de la nomenclature inscrites et mises en œuvre dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette collectivité locale des Hauts-Plateaux du Centre-ouest. Par ailleurs, le directeur des Travaux publics a indiqué que le taux d'avancement des travaux ciblant le dédoublement de la RN14, reliant à partir de la partie Nord, la wilaya Tissemsilt et Tiaret, ont atteint plus de 84%. M. Bordji a fait savoir, dans ce contexte, que les travaux qui concernent une section d'une longueur de 8 km, sont totalement achevés, de même que l'échangeur appelé à réguler la circulation routière au niveau de cette route nationale. Selon la même source, le secteur des Travaux publics de la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au titre du programme complémentaire de développement, d'une série de projets de chemins de wilaya de plus de 27 km, devant profiter à plusieurs communes, notamment celles de Tissemsilt-ville,



Sidi Abed, Lazhari Bounâama. Par ailleurs, dix projets concernant l'aménagement de plusieurs chemins communaux sur une distance de plus de 50 km, ont été lancés et réceptionnés, dans le

cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire de développement, qui comprend treize projets, dont l'enveloppe budgétaire qui leur a été allouée est évaluée à 47,62 milliards de dinars.

Mascara

La contribution de l'UGCAA au soutien de la guerre de libération nationale, soulignée

La contribution de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) au soutien à la glorieuse guerre de libération nationale et la mobilisation populaire pour la résistance à l'occupation française a été soulignée, ce samedi à Mascara, lors d'une conférence tenue à l'occasion du 66^e anniversaire de la tenue du premier congrès de la fondation de l'UGCAA, le 13 septembre 1956. Le chercheur dans l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale et chef du bureau de wilaya de l'Association du 8 Mai 1945, Touaguine Ahmed, a souligné que «l'Union générale des commerçants et artisans algériens a contribué, depuis sa création le 13 septembre 1956, à la mobilisation populaire pour résister aux forces d'occupation françaises, à travers sa participation aux

manifestations contre le colonialisme français organisées durant la guerre de libération nationale par le Front de libération nationale (FLN)». A ce propos, il a indiqué que «l'Union a réussi à mobiliser les commerçants et artisans algériens pour soutenir la glorieuse guerre de libération nationale, en réponse à l'appel du Front de libération nationale, qui a appelé à une grève du 28 janvier au 4 février 1957, visant à porter la question algérienne devant l'Assemblée générale de l'ONU», notant que «l'UGCAA a contribué avec ses capacités disponibles au financement de la glorieuse guerre de libération nationale». De son côté, le chef du bureau de wilaya de l'UGCAA, Mustapha Bousbia, a souligné que «la commémoration de l'anniversaire de la fondation de l'Union est une reconnaissan-

ce des sacrifices des Martyrs et des Moudjahidine qui ont participé à la glorieuse révolution du 1^{er} Novembre, en plus de présenter à la génération actuelle ce que cette organisation a apporté au service et au soutien de la guerre de libération nationale, depuis sa création le 13 septembre 1956 jusqu'à l'indépendance». Cette conférence a été organisée par le bureau de wilaya de l'UGCAA, en collaboration avec la Direction des Moudjahidine et Ayant droits, en présence du président de l'APW, du délégué local du médiateur de la République, des représentants de la société civile et des commerçants de la wilaya. Cette rencontre a permis d'honorer le commerçant Moudjahid Kada Ameur, l'un des adhérents de l'UGCAA de 1956 à 1962.

Tlemcen

Perturbation dans l'AEP en raison de travaux de maintenance

Plusieurs communes de la wilaya de Tlemcen enregistreront, à partir de ce jour, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP), en raison de travaux de maintenance. Les travaux périodiques menés par la société chargée de la gestion de la station de dessalement

d'eau de mer de la commune de Honaine, prévus entre le 24 et le 26 septembre, se traduiront par un arrêt de cette infrastructure de production d'eau potable. Cette suspension de l'alimentation en eau touchera plusieurs quartiers de la commune de Tlemcen, Honaine, Beni Khelad, Beni

Oursous, Fellaoucene, Sebaa Chikh, Remchi, Aïn Youcef, Hennaya, Fhoul, Mansourah, Beni Mester, Chetouane, Amieur, Ouled Mimoune, Bensekrane et Sidi Abdelli. L'alimentation des citoyens en eau potable sera rétablie une fois les travaux de maintenance achevés.

Hausse du niveau d'eau de l'oued Mekerra Fermeture de la RN 13 à Sidi Bel-Abbès

La RN 3 a été fermée à la circulation, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à cause de la hausse du niveau d'eau de l'oued Mekerra, suite aux fortes pluies enregistrées dans la région, ces dernières 24 heures. La cellule d'information et de communication a souligné que le trafic routier est fermé au niveau de la RN 13 entre les communes de Sidi Brahim et Sidi Bel-Abbès, dans les deux sens, en raison du

débordement de l'oued Mekerra, qui enregistre une hausse du débit suite aux dernières intempéries. Les éléments de la Protection civile sont mobilisés sur place pour procéder aux opérations de pompage des eaux et suivre de près la situation au niveau de certains points par lesquels passe le cours de l'oued, précisant que l'opération se poursuit sous la supervision du directeur de wilaya de la Protection civile,

Gassoum Abdelfettah, pour gérer la situation et éviter toute urgence, en présence des autorités locales. Les agents de la Protection civile veillent à ce que les instructions nécessaires soient données, notamment pour que le transport des enfants scolarisés, qui résident dans des habitations adjacentes à l'oued, soient assuré de et vers les écoles.

Ahmed Baâziz

Oran

Relogement prochain de 25 familles dans des habitations décentes

Vingt-cinq familles occupant des bâtisses précaires réalisées en préfabriqué, sises au quartier populaire de Yaghmouracen (Oran), seront relogées, prochainement, dans des appartements décents, a annoncé, ce dimanche, le wali, Saïd Sayoud. Ce dernier a déclaré, en marge de la cérémonie de la rentrée scolaire organisée au CEM Ali-Maâchi, au chef-lieu de wilaya, qu'il sera procédé, «au plus tard durant la semaine prochaine», au relogement dans des appartements neufs de 25 familles occupant des habitations précaires implantées au quartier populaire de Yaghmouracen, instruisant dans cette optique le chef de la daïra et le P/APC d'Oran-ville de recenser les familles concernées. Par ailleurs, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya d'Oran a également instruit de recenser, au courant de cette semaine, les familles occupant deux bâtisses réalisées avec le même matériau, sises au quartier de Fellaoucenc, ainsi que quatre autres bâtisses situées dans la commune de Gdyl, dans la perspective de leur relogement, indiquant que les bâtisses ciblées seront démolies dès le relogement de leurs occupants. M. Sayoud a, d'autre part, fait observer que le CEM Ali-Maâchi a été complètement démolit et entièrement reconstruit «dans un délai record de 6 mois», une performance ayant permis à cet établissement d'accueillir, cette année, les 766 élèves qui y sont inscrits.

Près de 7000 demandes d'inscription enregistrées par la plateforme Mihnati

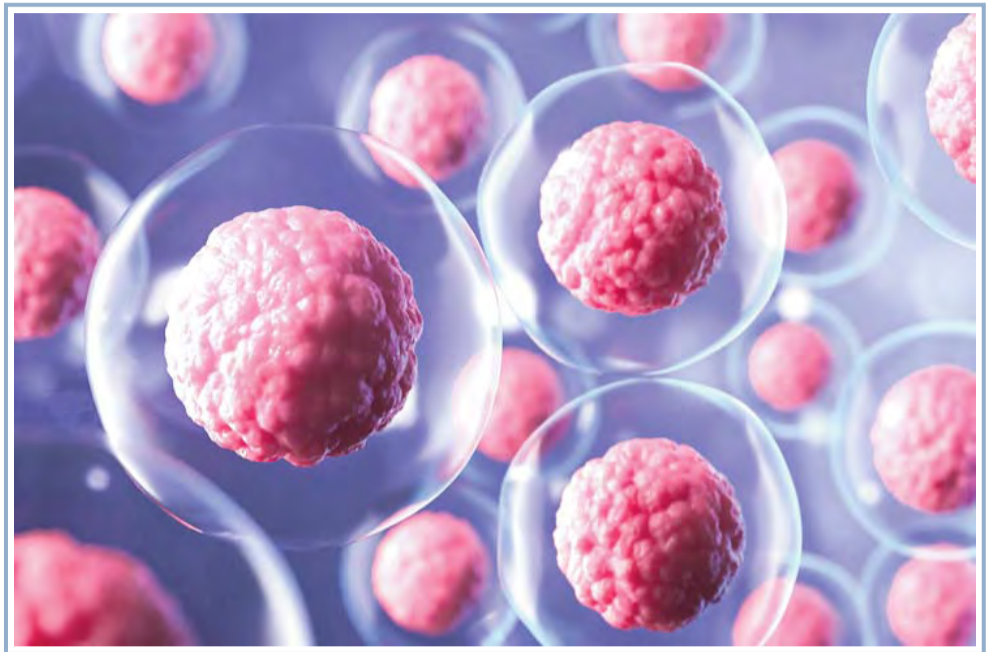
La plateforme «Mihnati» dédiée aux inscriptions dans les établissements de formation professionnelle a connu une forte demande émanant de jeunes désireux accéder à une formation dans les centres de formation et d'apprentissage, à l'occasion de la session d'octobre de la rentrée du secteur, a-t-on appris auprès de la Direction locale, qui a estimé le nombre de demandes à plus de 7000. Cette large adhésion par les multiples campagnes de sensibilisation initiées, depuis le mois de juillet dernier, par la Direction de wilaya de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), conjointement avec ses partenaires, qui ont permis de se rapprocher et vulgariser auprès de jeunes des différentes communes de la wilaya les différentes offres de formation, ainsi que les mesures facilitant la création de startups et les multiples avantages octroyés aux porteurs de projets, de l'entame de leur cursus de formation jusqu'à la concrétisation de leurs projets. Il convient de signaler dans ce contexte que les inscriptions, via la plateforme «Mihnati» se poursuivent jusqu'au 28 de ce mois de septembre au niveau des établissements de formation de la wilaya. Par ailleurs, la DFEP d'Oran offre plus de 15 000 postes de formation, à l'occasion de la prochaine session, prévue le 8 octobre, qui sera marquée, a-t-on noté, par l'ouverture de huit nouvelles spécialités, dont sept relèvent du mode de l'apprentissage dans les créneaux suivants : distribution de produits pharmaceutiques, production d'huile d'olive, préparation de matières grasses, suivi de la réalisation du bâtiment, entretien des routes, montage et entretien des systèmes d'alarmes vidéo, dessinateur-projeteur et béton armé. Les deux autres offres prévues, quant à elles, dans le cadre de la formation qualifiante sont inhérentes au tri et au séchage des plantes médicinales et aromatiques et à l'extraction de l'huile d'olive. La wilaya d'Oran compte 32 établissements de formation, dont six instituts spécialisés (INSFP), un institut de formation professionnelle (Arzew), ainsi que 23 centres et deux annexes de formation, outre l'annexe régionale de formation et d'enseignement professionnels à distance, offrant une capacité d'accueil cumulée estimée à 10 000 places pédagogiques, auxquelles il y a lieu d'ajouter quelque 7400 places pédagogiques offertes par 100 établissements privés.

Kaddour Lehouari

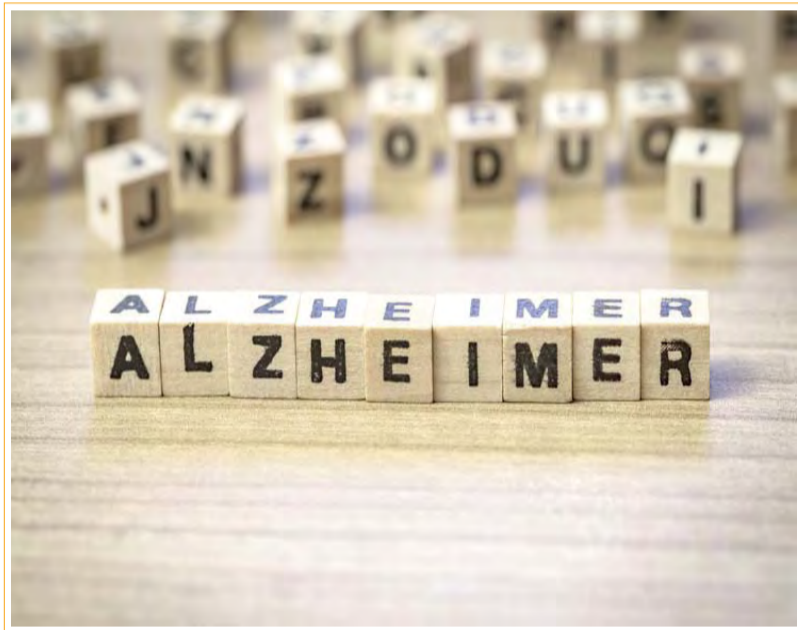
L'être humain pourrait vivre jusqu'à 160 ans grâce à ce mécanisme cellulaire

Les mouches nous en apprennent beaucoup sur notre génétique. Par exemple, *Drosophila*, la mouche à fruit, peut être facilement modifiée génétiquement pour des études scientifiques. Récemment, des chercheurs de l'Université de Californie Merced ont utilisé cette espèce pour une étude sur le mécanisme de vieillissement chez l'humain. Dans *Nature Communications*, ils expliquent avoir découvert qu'un processus cellulaire, observé chez ces insectes, nous ferait vivre jusqu'à 160 ans, s'il était appliqué chez l'humain. Dans un communiqué, publié sur le site de leur université, les chercheurs racontent qu'au démarrage de cette étude, ils n'avaient aucune idée de ce qu'ils recherchaient. Leur objectif initial était de comprendre le rôle de la protéine OTUD6, impliquée dans la régulation de la production de protéines dans les cellules. L'équipe de recherche a modifié génétiquement les mouches pour engendrer des mutations d'OTUD6. Leur hypothèse était que les mouches présenteraient des changements évidents, «comme la forme ou le nombre d'ailes ou des anomalies reproductrices». «Au lieu de cela, les mouches semblaient normales», révèlent-ils. Pour mieux observer le rôle de cette

mutation, ils ont «stressé» les mouches grâce à différents facteurs. «Nous avons constaté qu'elles étaient sensibles au stress chimique, par exemple le stress oxydatif, a indiqué le professeur Fred Wolf, co-auteur de cette étude. Cela nous a permis de rechercher comment OTUD6 contribue à la résilience au stress.» Ils ont travaillé sur toutes les protéines pouvant interagir avec OTUD6 : ils ont constaté que cette dernière réduisait la production des protéines des ribosomes, qui assurent la traduction de l'ARNm en protéines, de moitié. «Nous avons été assez surpris par l'énorme impact que Otud6 a eu sur la quantité de protéines dans les cellules : modifier génétiquement l'OTUD6 chez les mouches divise par deux la production de protéines, a expliqué Fred Wolf. C'est une énorme différence.» La quantité de protéines produites dans les cellules affecte la durée de vie des animaux. Une plus faible production de protéines est corrélée à une durée de vie plus longue. «Nos mutants otud6 vivaient deux fois plus longtemps, prévient-il. Nous pensons que c'est parce qu'il y avait moins de protéines.» Ainsi, si la mutation était appliquée chez l'humain, l'espérance de vie passerait de 80 à 160 ans.



Typique au début d'Alzheimer, ce comportement doit alerter



La maladie d'Alzheimer, une maladie neurodégénérative qui affecte principalement la mémoire, mais également d'autres fonctions cognitives, liées au langage, au raisonnement, à l'apprentissage... pouvant aller jusqu'à la perte totale d'autonomie. Comme il touche au cerveau, le diagnostic d'Alzheimer fait particulièrement peur. Dans l'inconscient collectif, on imagine souvent qu'un Alzheimer survient du jour au lendemain et que la personne ne va plus nous reconnaître ou tout oublier d'un coup. Or, il y a plusieurs signes avant-coureurs qui mettent généralement la puce à l'oreille, rappelle le Dr Filip Barinka, chef du cabinet de neurologie gériatrique à l'Institut suisse de neurosciences cliniques à Zurich, interrogé sur l'hebdomadaire suisse *Schweizer Illustrierte*. Et plus le diagnostic est précoce, plus le patient a une chance d'avoir une prise en charge adaptée et une meilleure qualité de vie. Selon l'expert, «certains comportements peuvent faire suspecter un début d'Alzheimer». Parmi eux : le fait de raconter encore et encore la même histoire, le fait de se tromper dans les tâches du quotidien (allumer le four, faire une recette de cuisine, jouer aux cartes, utiliser correctement la télécommande...), le fait d'avoir du mal à gérer son argent (faire des virements, payer des fac-

tures en temps et en heure), le fait de négliger son apparence (et de le nier : «Bien sûr que je prends une douche tous les jours») ou encore le fait de ne plus réussir à retrouver des objets dans la maison (ou de les placer dans des endroits inhabituels) et de soupçonner d'autres personnes de les avoir emportés voire volés. Un autre signe à première vue anodin peut également faire penser à un début d'Alzheimer : «C'est le fait de répondre à une question en répétant la question», peut-on lire dans l'article. Par exemple, quand on lui demande ce qu'elle a mangé ce midi, il est classique que la personne commence sa réponse par «Hmm, qu'est-ce que j'ai mangé à midi ? Du poulet». Parfois, c'est simplement un tic de langage et ce n'est pas forcément un signe d'une quelconque démente. Toutefois, il est conseillé de prêter attention à ce type de comportement et d'amener la personne à consulter si besoin. De la même manière, «les questions répétitives doivent vraiment alerter (demander plusieurs fois ce qu'elle a mangé au repas du midi par exemple alors qu'on lui a déjà répondu, ndlr), quel que soit l'âge parce que ça suggère que la personne n'arrive pas à enregistrer de nouvelles informations» nous a informé le Dr Maï Panchal de la Fondation Vaincre Alzheimer.

Trois tasses de café par jour contre les maladies cardiométaboliques

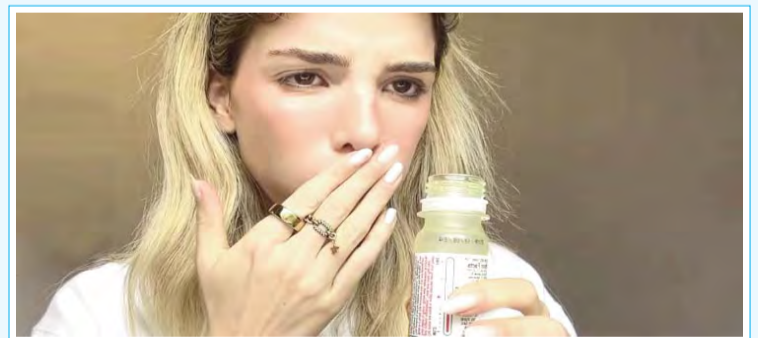
Consommer régulièrement du café et de la caféine en quantité modérée pourrait avoir un effet protecteur contre le développement de multiples maladies cardiométaboliques, notamment le diabète de type 2, les maladies coronariennes et les accidents vasculaires cérébraux. Obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, maladie du foie gras...

L'augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies cardiométaboliques dans le monde devient une préoccupation de santé publique. Pire, avec le vieillissement de la population, nombreux sont celles et ceux à souffrir de plusieurs pathologies, ce que l'on nomme la multimorbidité cardiométabolique. «Les personnes atteintes d'une seule maladie cardiométabolique peuvent avoir un risque

de mortalité toutes causes confondues deux fois plus élevé que celles qui n'en souffrent pas», ont expliqué des scientifiques de l'Université Soochow (Taïwan). «Et celles atteintes de multimorbidité cardiométabolique peuvent avoir un risque de mortalité toutes causes confondues presque 4 à 7 fois plus élevé.» L'accent est donc à mettre sur la prévention afin d'éviter que ces maladies ne se développent. Si de nombreuses études ont révélé les effets protecteurs de la consommation de café, de thé et de caféine sur la morbidité des maladies cardiométaboliques uniques, les effets potentiels de ces boissons sur le développement de multiples pathologies étaient largement méconnus. Pour combler cette lacune, les chercheurs taïwanais se sont appuyés sur la Uk Biobank, une vaste étude sur l'alimentation et les données de santé de plus de 500 000 participants âgés de 37 à 73 ans. Résultat : «La consommation de café et de caféine (les déca ne comptent donc pas, ndlr) à tous les niveaux était inversement associée au risque d'apparition de multimorbidité cardiométabolique.» Précisément, «consommer trois tasses de café, soit 200 à 300 mg de caféine par jour, pourrait contribuer à réduire ce risque». Si les auteurs ne précisent pas la nature des effets protecteurs du café, une revue complète de ses bienfaits, menée en juillet dernier, avait révélé «une interaction complexe d'effets antioxydants, anti-inflammatoires, modulateurs des lipides, insulino-sensibilisateurs... Ces mécanismes contribuent collectivement à réduire le risque d'un spectre d'effets cardiométaboliques indésirables, notamment l'hypertension, le syndrome métabolique, le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires et la mortalité toutes causes confondues».



TikTok a fermé le compte d'une influenceuse américaine accusée de prôner l'anorexie



La semaine dernière, TikTok a banni le profil de l'influenceuse Liv Schmidt, qui publiait du contenu considéré comme faisant la promotion de l'anorexie. L'Américaine âgée de 22 ans encourageait, notamment ses abonnés à moins s'alimenter pour atteindre l'ultraminceur, avec des conseils comme «La moitié du temps, vous n'avez pas vraiment faim, vous avez juste soif», détaille *The New York Times* ce vendredi. Sur le réseau social, Liv Schmidt estimait dans sa biographie que «Ce n'est pas un péché de vouloir être mince» et avait expliqué se sentir plus à l'aise et mieux traitée en société depuis qu'elle avait perdu du poids. L'influenceuse comptait 670 000 abonnés lorsque son compte a été interdit par TikTok. Cette mesure a été prise après que des internautes ont pointé du doigt la jeune femme. Ils ont notamment affirmé que le contenu des vidéos mises en ligne par l'influenceuse était susceptible de se révéler dangereux pour les internautes les plus jeunes ou les plus fragiles. Face aux critiques de plus en plus nombreuses et virulentes, l'intéressée avait réagi en indiquant que «nous avons tous la possibilité de regarder ce que nous voulons, et de bloquer le contenu que nous ne voulons pas voir». Le réseau social a fait savoir par la voix d'un porte-parole qu'il avait masqué le compte de Liv Schmidt car cette dernière avait «violé les lignes directrices de la communauté», notamment en matière de contenu dangereux en lien avec les comportements anorexiques. Reste que le compte Instagram de l'Américaine est quant à lui toujours accessible à ses 70 000 abonnés et que la jeune femme a ouvert un nouveau compte sur TikTok en utilisant un pseudo différent. Tout simplement.

Liban

Le Premier ministre libanais appelle la communauté internationale à œuvrer pour mettre fin à l'agression sioniste

L'armée israélienne a annoncé, ce lundi, qu'elle menait des frappes aériennes de grande envergure contre des cibles du Hezbollah au Liban, alors que les attaques transfrontalières entre les deux parties se poursuivent.

Le Premier ministre libanais par intérim, Najib Mikati, a appelé, ce lundi, la communauté internationale à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle mette fin à son agression et résoudre la question palestinienne sur la base de la solution à deux Etats. Mikati a souligné que la déclaration du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, sur ses craintes de voir le sud du Liban se transformer en «un deuxième Ghaza» devrait inciter les pays décideurs à agir face à ces agressions qu'il a décrites comme «une guerre d'extermination». «L'agression (sioniste) contre le Liban est une tentative délibérée de détruire les villages, les villes et les espaces verts libanais», a déclaré Mikati. Il a ajouté que «dans toutes nos communications, nous appelons les Nations unies, le Conseil de sécurité et les pays influents à s'en tenir à ce qui est juste et à dissuader cette agression». Le Premier ministre libanais a exprimé également l'engagement du gouvernement concernant la mise en œuvre des résolutions des Nations unies portant sur la solution à deux Etats pour résoudre la question palestinienne.

L'ONU «extrêmement préoccupée» par l'escalade de la violence au Liban

L'ONU s'est dite «extrêmement préoccupée lundi par l'escalade de la violence au Liban, en proie à une agression sioniste, jugeant que cette spirale «doit cesser». «Nous sommes extrêmement préoccupés, profondément inquiets de l'escalade au Liban», a déclaré aux médias Ravina Shamdasani, porte-parole du bureau des droits de l'homme de l'ONU. «Les attaques que nous avons vues sur les appareils de communication, les bipeurs», et les frappes sionistes dans le sud du pays «marquent une véritable escalade», a-t-elle déclaré. «Ce contre quoi nous avons mis en garde depuis le début, à savoir le débordement régional du conflit, il semble que les actions et la rhétorique des parties portent le conflit à un autre niveau», a-t-elle souligné. La porte-parole a rappelé que la quasi-totalité de la communauté internationale «plaide pour une désescalade». «Cela doit cesser», a-t-elle martelé. Selon le ministère de la Santé libanais, les frappes sionistes dans le sud du pays avaient fait 182 martyrs. Des centaines de personnes ont également été blessées, selon la même source.

Pas moins de 80 frappes sionistes sur la zone de Nabatieh

L'armée de l'air de l'entité sioniste a mené, lundi, plusieurs raids sur quelques dizaines de localités et de zones dans le sud du Liban, dont au moins 80 frappes sur la zone de Nabatieh, a rapporté l'agence de presse Al Wataniya. Des missiles ont été tirés sur les forêts de ces zones. Suite aux frappes, des incendies ont été signalés dans ces localités. Tôt lundi, des frappes massives ont été menées sur le nord du Liban, dans les montagnes à la frontière avec la Syrie. Des bombardements ont été signalés à Shmumar, Taraya et Bodai au nord de Baalbek, située à 90 km de Beirouth. Des martyrs et des blessés sont signalés. Des avions ont mené plusieurs frappes sur les environs de Hermel, au nord de la vallée de la Bekaa. La chute d'un missile des forces sionistes a en outre été signalé près de Laqlouq, à 28 km de Byblos, dans le nord du Liban. Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du sud notamment, ont fait plus de 700 martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire contre Ghaza, selon les autorités libanaises. Selon l'ONU, plus de 110 000 personnes ont été déplacées dans le sud du Liban par les agressions de l'armée sioniste.

Agressions sionistes sur le Liban : 274 martyrs, dont 21 enfants

Les bombardements intensifs de l'armée sioniste sur le Liban ont fait, lundi, 274 martyrs, dont 21 enfants, et déplacé des milliers de familles, selon un nouveau bilan annoncé par le ministre libanais de la Santé, Firass Abiad. Lors d'une conférence de presse, le ministre a indiqué que près de 5000 personnes avaient été blessées en moins d'une semaine dans des agressions de l'armée sioniste notamment les explosions d'appareils de transmission suite à une cyberattaque. Un précédent bilan faisait état de 182 martyrs et 727 blessés. L'armée de l'air de l'entité sioniste a mené lundi plusieurs raids sur des dizaines de localités et de zones dans le sud du Liban, dont au moins 80 frappes sur la zone de Nabatieh, a rapporté l'agence de presse Al Wataniya. Des missiles ont été tirés sur les forêts de ces zones, et suite aux



frappes, des incendies ont été signalés dans ces localités. Des frappes massives ont été menées aussi sur le nord du Liban, dans les montagnes à la frontière avec la Syrie. Des bombardements ont été signalés à Shmumar, Taraya et Bodai au nord de Baalbek, située à 90 km de Beirouth. Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du sud notamment, ont fait plus de 700 martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire contre Ghaza, selon les autorités libanaises, tandis que plus de 110 000 personnes ont été déplacées dans le sud du pays. Dans le sud du pays, au moins 100 personnes sont tombées en martyrs et 400 autres ont été blessées lundi dans des frappes intensives de l'armée sioniste sur le sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la santé. «Les frappes de l'ennemi (sioniste) sur les localités et les villages du sud ont fait, selon un dernier bilan, 100 martyrs et plus de 400 blessés», dont des enfants, des femmes et des secouristes, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les écoles fermées lundi et mardi dans le sud et l'Est du Liban

Le ministre de l'Éducation libanais, Abbas Halabi, a annoncé la fermeture des écoles lundi et mardi

dans les zones ciblées par les frappes sionistes, dans le sud et l'est du pays, et dans la banlieue sud de Beirouth. Dans un communiqué, relayé par des médias, le ministre a décrété «la fermeture des écoles publiques et privées» lundi et mardi dans le sud et l'est du pays, cible d'intenses frappes (sionistes), ainsi que dans la banlieue sud de Beirouth, visée vendredi par un raid meurtrier, en raison «de la situation militaire et sécuritaire». L'armée de l'air de l'entité sioniste a mené lundi plusieurs raids sur quelques dizaines de localités et de zones dans le sud du Liban, dont au moins 80 frappes sur la zone de Nabatieh, a rapporté l'agence de presse Al Wataniya. Des missiles ont été tirés sur les forêts de ces zones, suite aux frappes, des incendies ont été signalés dans ces localités. Des frappes massives ont été menées sur le nord du Liban, dans les montagnes à la frontière avec la Syrie. Des bombardements ont été signalés à Shmumar, Taraya et Bodai au nord de Baalbek, située à 90 km de Beirouth. Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du sud notamment, ont fait plus de 700 martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression génocidaire contre Ghaza, selon les autorités libanaises, tandis que plus de 110 000 personnes ont été déplacées dans le sud du pays.

Palestine

Les attaques sionistes contre les centres abritant des déplacés font plus de 1100 martyrs

Le bureau des médias de Ghaza a annoncé, ce lundi, que les attaques sionistes visant des centres abritant des personnes déplacées dans la bande, ont fait 1133 martyrs palestiniens, depuis le 7 octobre 2023. Le Bureau a déclaré, dans un communiqué, que «l'occupation a tué 1133 Palestiniens en ciblant 183 centres de déplacement et d'hébergement, dont 163 écoles abritant des centaines de milliers de personnes déplacées». La source a rappelé que les dernières attaques de l'armée sioniste ont visé les écoles «Khaled bin Al-Walid» et «Kafr Qasim» dans les camps de Nuseirat et Al-Shati, au centre et au nord de la bande de Ghaza. Elle a affirmé que le bombardement des deux écoles a fait «10 martyrs, dont 5 enfants et femmes, et de nombreux blessés». Le Bureau a appelé la communauté internationale et les organisations internationales à «faire pression sur l'occupation pour qu'elle cesse de cibler les déplacés et les centres d'hébergement, et pour qu'elle mette fin au crime de génocide dans la bande

de Ghaza». L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 41 431 martyrs et 95 818 blessés, au 22 septembre, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus.

Ghaza: 8 martyrs dans le bombardement d'une école et d'une maison

Huit Palestiniens sont tombés en martyrs lundi dans un bombardement par des avions sioniste contre une école abritant des personnes déplacées et une maison dans le centre de Ghaza, indique la Défense civile dans l'enclave palestinienne. La Défense civile a déclaré, dans un communiqué, qu'une mère et quatre de ses enfants ont été tués et d'autres ont été blessés à la suite d'un bombardement (sioniste) qui a visé une maison appartenant à la famille Al-Samak dans la ville de Deir Al-Balah. Elle a ajouté, dans un autre communiqué, que le bombardement sioniste sur l'école Khaled bin Al-Walid dans le camp de Nuseirat, a fait 3 martyrs palestiniens, le mari, sa femme et leur fille, et des blessés». Dimanche, des avions de l'occupation sioniste ont bombardé l'école Kafr Qasim, qui abrite des centaines de personnes déplacées dans le camp de la plage, entraînant la mort en martyrs de 7 Palestiniens et des blessures à d'autres. Depuis le 7 octobre dernier, l'armée sioniste a bombardé 183 centres de déplacement et d'hébergement dans la bande de Ghaza, selon les autorités palestiniennes à Ghaza. Depuis le début de l'agression contre Ghaza, les Palestiniens sont confrontés aux souffrances des déplacements répétés. Ils sont contraints de se réfugier dans des écoles notamment, et certains installent des tentes dans les rues ou d'autres lieux dans des conditions difficiles. Selon les autorités palestiniennes, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de l'enclave depuis le début de l'agression a atteint deux millions sur un total de 2,3 millions de Palestiniens. L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 41 431 martyrs et 95 818 blessés, au 22 septembre, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus.

Une école dans le gouvernorat de Salfit prise d'assaut par les forces sionistes

L'armée sioniste a pris d'assaut, lundi, une école palestinienne dans le gouvernorat de Salfit, au nord de la Cisjordanie

occupée, rapportent des médias. Des sources citées par des médias, ont déclaré que l'armée sioniste «a pris d'assaut l'école du village de Haris dans le gouvernorat de Salfit et arrêté des étudiants et des enseignants, ce qui a entravé le processus éducatif à l'école». L'agence de presse palestinienne (Wafa) a rapporté, dimanche, que l'armée avait pris d'assaut le village de Haris et arrêté des dizaines de citoyens. Parallèlement à sa guerre contre la bande de Ghaza, l'entité sioniste et ses colons ont intensifié leurs attaques en Cisjordanie qui ont entraîné la mort en martyrs de 716 Palestiniens, la blessure d'environ 5 750 personnes et l'arrestation de plus de 10 000 autres, selon les autorités palestiniennes. L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 41 431 martyrs et 95 818 blessés, au 22 septembre, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus.

7 martyrs sur 10 sont des femmes et des enfants à Ghaza

La Société palestinienne de Défense civile a affirmé que les principales victimes de la guerre génocidaire sioniste en cours dans la bande de Ghaza sont des femmes et des enfants. Dans son rapport mensuel, publié dimanche, la société a indiqué que parmi «10 martyrs, 3 à 7 sont des femmes et des enfants». Selon le rapport, «2 à 8 corps sur 10 présentent des signes de mutilation, comme des amputations, en raison de l'intensité des bombardements et de l'exposition aux toits qui s'effondrent et aux débris de béton». Les forces armées sionistes continuent de commettre le crime de génocide dans la bande de Ghaza, pour le 353e jour consécutif, en lançant des dizaines de frappes aériennes et de tirs d'artillerie, tout en perpétrant des massacres contre des civils, dans un contexte humanitaire catastrophique dû au siège et au déplacement de plus de 95% de la population. Les avions et l'artillerie d'occupation sioniste ont poursuivi leurs raids et leurs violents bombardements, lundi, dans diverses parties de la bande de Ghaza, en ciblant les maisons, les rassemblements de personnes déplacées et les rues, tuant et blessant des dizaines de citoyens civils innocents, en violation flagrante du droit international et humanitaire.

Sri Lanka Le vainqueur de l'élection présidentielle officiellement investi

Le nouveau président du Sri Lanka, Anura Kumara Dissanayaka, a été officiellement investi ce lundi, lors d'une cérémonie dans la capitale Colombo diffusée en direct à la télévision. Agé de 55 ans, ce chef d'un parti de gauche a été proclamé dimanche vainqueur de l'élection présidentielle. Dissanayaka a prêté serment devant le président de la Cour suprême Jayantha Jayasuriya. Selon les résultats officiels, Anura Kumara Dissanayaka, a recueilli 42,3% des suffrages, devant le chef de l'opposition au Parlement Sajith Premadasa (32,7%) et le président sortant Ranil Wickremesinghe (17,2%). «Le rêve que nous avons porté depuis des siècles s'est enfin concrétisé», s'était réjoui dimanche soir Dissanayaka dans un message publié sur les réseaux sociaux. «Ensemble nous nous tenons prêts pour réécrire l'histoire du Sri Lanka», a-t-il ajouté.



Théâtre régional Malek-Bouguarmouh
de Béjaïa

Vibrant Hommage à Djamel Allam



Les amis de Djamel Allam, en collaboration avec le théâtre régional Malek-Bouguarmouh, de Béjaïa, ont rendu un vibrant hommage au chanteur et compositeur Djamel Allam, à l'occasion de l'anniversaire de sa disparition à Paris, le 15 septembre 2018. L'auteur de *Mara-d youghal* (Gouraya) ou encore *Getlato* (Si Slimane) avait alors 71 ans. Lors de cette soirée, qui a débuté à 19h, une pléiade d'artistes locaux se sont relayés sur la scène du TRB pour offrir au public, venu nombreux, un cocktail de chansons, dont de très belles inter-

prétations des textes de Allam. Ont participé à ce concert hommage, les artistes : Azeddine Talsa, Rabah Inaslyen, Moonia, Boualem Bouzouzou, Mohammed Benchikh, Mamou Benzaïed et Hafid Djimai, sous la direction artistique du musicien Bazou. Le concert est ponctué d'une déclamation de poésie. Salima Bouzouzou a, justement, récité le poème de Gibran Khalil Gibran, extrait de son ouvrage, le prophète, un texte qu'affectionnait le chanteur et qu'il a souvent interprété sur scène.

Said H.

Institut français d'Algérie à Alger «Arabe dans le poste» sur le grand écran

Arabe dans le poste est un documentaire écrit par Azzeddine Ahmed-Chaouch, réalisé par Youcef Khemane et produit par Bangumi. Il sera projeté, en présence de l'équipe du film, à l'Institut français d'Algérie à Alger, le dimanche 29 septembre à 18h. Années 1990: Zinedine Zidane offre à la France sa première Coupe du monde de foot, Jamel se hisse au sommet du cinéma hexagonal et Khaled fait danser tout le pays avec son tube *Aïcha*. Où en sommes-nous aujourd'hui? Le journaliste Azzeddine Ahmed-Chaouch et le réalisateur Youcef Khemane se sont plongés dans des milliers d'heures d'archives, d'émissions de télé, d'événements sportifs, de clips et de pubs pour retracer la grande histoire des Arabes dans le poste et analyser leur représentation dans le paysage médiatique. Un grand film drôle et sans tabou, apaisé et optimiste. Avec Melha Bedia (humoriste), Rachida Dati (femme politique), Rachid Arhab (journaliste), Ramzy Bedia (comédien), Morald Chibout (chef d'entreprise), Naïma Yah (historienne), Nesrine Slaoui (journaliste), Ali Latif (mannequin), Mohamed Cheikh (chef cuisinier), Hakim Ben Amer (médecin) et Younès Boucif (acteur et rappeur).

Mohamed T.

Année musicale à Koléa Ouverture des classes chez Dar El Gharnatia

Les responsables pédagogiques de l'association de Koléa sont très regardants sur le sérieux de leurs élèves. La rentrée a été fixée pour le samedi 28 septembre. Dar El Gharnatia a ses atouts pour faire valoir sa réelle valeur. Elle fait partie des rares associations qui travaillent depuis des années, dans le but de préserver au pluriel le patrimoine culturel national. Après l'achèvement des inscriptions des nouveaux élèves âgés entre 6 et 14 ans, l'association de musique andalouse Dar El Gharnatia de Koléa, à l'instar de ses voisines de la même localité, vient d'ouvrir ses classes afin d'entamer la saison musicale 2024/25. L'école de l'association est constituée en plus de l'initiation, la classe élémentaire, la classe moyenne, la classe supérieure B et enfin la classe supérieure, toutes encadrées par des professeurs. Au menu du programme pédagogique, nous citons les cours de violon, de piano, de guitare et autres instruments, en plus de la chorale

(chants). Comme à l'accoutumée, les classes seront opérationnelles de 18h00 à 20h00. L'engouement des familles a mis en difficulté l'association Dar El Gharnatia qui dispose des moyens limités, empêchant les gestionnaires de l'association d'inscrire l'ensemble des enfants. Certaines familles n'ont pas dissimulé leurs déceptions. L'association est devenue une école qui réussit à ses élèves. Sa réputation et sa notoriété ont dépassé les frontières du pays. Les responsables pédagogiques de l'association de Koléa sont très regardants sur le sérieux de leurs élèves, de surcroît dans le résultat scolaire de leurs élèves et de leurs étudiants. Préserver la feuille de route initiée par le défunt président de l'association, Bellouti, demeure l'objectif, d'une part, et d'autre part, le maestro et directeur artistique Mohamed Chérif Saoudi qui ne lésine pas sur son temps, afin de maintenir le niveau musical, en mesure de satisfaire les attentes des mélomanes.

El Tarf 156 pièces de monnaie archéologique, récupérées à Drean

Cette opération a également conduit à la confiscation de 2 armes à feu de catégorie 5, ainsi que des munitions, le tout sans autorisation légale. Trois suspects ont été arrêtés lors de cette intervention. Suite à des informations concernant la détention illégale d'armes à feu et de munitions par un groupe de personnes, les enquêteurs de la brigade ont mené des investigations approfondies. Ces efforts ont abouti à l'interpellation de 3 individus âgés de 33 à 66 ans, tous originaires de la wilaya d'El Tarf, comme l'a indiqué Hamza Djellab. L'enquête, supervisée par le parquet compétent, a révélé des activités criminelles dissimulées au sein des domiciles des suspects. En plus des 156 pièces de monnaie archéologiques, les forces de l'ordre ont saisi deux armes à feu de catégorie 5, 3 armes blanches, ainsi qu'une quantité significative de munitions, comprenant 11,5 kg de plomb, 2,5 kg de poudre noire, 589 cartouches de calibre 12 mm et sept machines manuelles de remplissage de cartouches. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Drean dans la wilaya d'El Tarf, faisant face à des accusations de possession illégale d'armes à feu de catégorie 5, de munitions, de pièces de monnaie archéologiques, ainsi que d'armes blanches prohibées sans justification légale. Cette opération souligne l'engagement des autorités à lutter contre la criminalité et à protéger le patrimoine culturel.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

Wilaya de TISSEMSILT

Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction

▪ Adresse : Avenue El ikhwa Hamdi - commune de Tissemsilt

▪ Téléphone : 046.57.45.52

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché approuvée par le contrôleur financier sous le n° 64/2024 du 06/05/2024 relatif aux

Projet : Travaux de VRD de l'habitat rural groupé à travers la wilaya de Tissemsilt

- Site : Travaux de VRD de l'habitat rural groupé des 3x50 lots à SELMANA Commune de Laayoune

- Lot N°02: Travaux d'AEP et d'assainissement

- Vu l'ODS de démarrage des travaux en date du 02/07/2024.

- Vu l'absence et la négligence totale du chantier

L'entreprise AIBI MILOUDSIS à cité 277/173 à la wilaya de Djelfa est mise en demeure de Reprendre, renforcer et d'approvisionner le chantier en moyens humains et matériels ainsi que les Matériaux de construction afin de rattraper le retard considérablement enregistré dans un délai de 48 heures à partir de la date de publication de la présente.

Faute de quoi des mesures prévues par le code du marché en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

L'Echo d'Algérie : 24 09 2024

Anep : 2416 029 853

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
Tel : 026.19.76.00
Fax : 026.19.76.01
EMAIL : dleptizi15@hotmail.fr
N° 1036 / S.C.S.O.R/DEP/ 1231 /2024

وزارة السكن، العمران والمدينة
مديرية التجهيزات العمومية
لولاية تيزي وزو
مصلحة التسيير ومتابعة العمليات المنجزة
رقم/م.ت.م.ع.م.م.ت.ع./... 2024.....

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché des travaux N°2021/834/40 du 04/11/2021, visé par le CF le 04/11/2021 sous le N°2490.
- Vu le démarrage des travaux en date du 04/11/2021.
- Vu le délai de réalisation du projet de Vingt Quatre (24) mois.
- Vu l'ODS de reprise des travaux N° 152/SCSOR/DEP/2024 du 20/08/2024.
- Vu le PV de constat du 26/08/2024 signalant l'absence de l'entreprise sur chantier.
- Vu le PV de constat du 29/08/2024 signalant l'arrêt des travaux de tous les lots sauf l'étanchéité avec un effectif insuffisant et l'absence d'encadrement technique sur chantier.
- Vu l'envoi N°222/ECART/24 du 02/09/2024 émanant du bureau d'études chargé du suivi du projet, constatant l'arrêt des travaux de tous les lots sauf l'étanchéité avec un effectif insuffisant (03 élément) et l'absence d'encadrement technique sur chantier.
- Vu le PV de constat du 05/09/2024 signalant le manque des moyens humains mis à la disposition du chantier (03 éléments) et la constatation des infiltrations au niveau des sous plafonds.
- Vu le PV de constat du 10/09/2024 concernant la qualité des travaux réalisés à savoir les travaux d'étanchéité et les enduits en plâtre.
- Vu l'envoi N°236/ECART/24 du 10/09/2024 émanant du bureau d'études constatant la qualité des travaux réalisés.
- Vu le PV de constat du 12/09/2024 signalant l'arrêt des travaux et l'absence d'encadrement technique sur chantier.
- Vu le courrier N° 694/SEP/TO/2024 du 12/09/2020 émanant de la Subdivisionnaire des Equipements Publics de TO signalant la défaillance de l'entreprise.
- Vu la mise en demeure établie par la Subdivisionnaire des Equipements Publics de TO sous le N° 696/DEP/SEP/TO/2024 du 12/09/2024.

L'entreprise ETB/TCE AMAROCHE AZZIZ élisant domicile à : Village Azrou Bar Commune Mizrana, Tizirt Wilaya Tizi-Ouzou, titulaire du marché relatif au projet « Réalisation d'un siège de contrôleur financier de Wilaya avec un logement d'astreinte à Tizi-Ouzou », Lot N°01 : bloc administration et logement d'astreinte, est mise en demeure de reprendre les travaux, redynamiser, renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de prendre en charge les réserves émises par le BET et SEP/TO.

Un délai de 10 jours est accordé à l'entreprise à partir de la date de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP, faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur lui seront appliquées.

L'Echo d'Algérie : 24 09 2024

Anep : 2416 029 910



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



22h40 : CANAP 2000

Etienne Carbonnier et son équipe vont décrypter une année emblématique: l'an 2000 et son célèbre «bug». Mais aussi le carton de la saga «Harry Potter», le triomphe des Bleus à l'Euro, le phénomène Britney Spears, l'arrivée des MP3. En 2000 aussi, les Jeux Olympiques ont lieu à Sydney et Vladimir Poutine est élu président de la Fédération de Russie pour la première fois...



20h10 : 9-1-1



Les membres de la 118 reçoivent la médaille du courage pour leur travail lors du sauvetage du bateau de croisière. Bobby refuse la sienne et annonce au chef Simpson qu'il compte bientôt prendre sa retraite. Athena ne l'entend pas de cette oreille et demande à Amir de l'aider à le faire changer d'avis...

20h10 : 355



Lorsqu'une arme top secrète se retrouve entre les mains de mercenaires, une membre de la CIA, Mason «Mace» Brown, est forcée de rejoindre Marie, agent allemand et ancienne collaboratrice du MI6, une spécialiste en informatique, Khadijah, et l'experte psychologue colombienne Graciela pour la récupérer...

20h05 : Le Hobbit



Bilbo Baggins continue son voyage périlleux en compagnie des treize nains, dirigés par Thorin Écu-de-Chêne, afin de regagner la Montagne solitaire et le royaume perdu des nains d'Erebor. En chemin, ils rencontrent Beorn, être étrange qui a la capacité de changer de peau...

20h10 : Constructions en péril



Le 24 juin 2021, la Champlain Towers South, immeuble de 13 étages à Miami, s'effondre en seulement 12 secondes. 98 personnes y perdent la vie. Mais comment un bâtiment aussi moderne a-t-il pu s'écrouler de façon aussi spectaculaire?...

20h19 : L'héritier



En 1972. Flairant que la mort de son père n'a rien d'accidentelle, l'héritier d'un puissant empire industriel brave tous les dangers pour trouver la vérité et poursuivre l'œuvre du défunt...

20h55 : 90' Enquêtes



Les délits de fuite sont un véritable fléau pour les forces de l'ordre. Des chauffards sont prêts à tout pour éviter un contrôle de gendarmerie ou échapper aux policiers. Mais les conséquences de ces coups de folie peuvent être dramatiques...

20h10 : La folie du camping-car



Symbole de liberté et de voyages itinérants, le camping-car séduit de nombreuses personnes. Achat ou location, version mini ou XXL, il y en a pour toutes les bourses et pour tous les goûts. Outre les amateurs du modèle traditionnel, il y a également les fans de combis et de vans...

20h10 : Camions XXL



D'un côté, Emma sera seule avec son porte char, missionnée pour dépanner en urgence une machine XXL accidentée. De l'autre, une petite entreprise française va devoir convoier l'aimant le plus puissant du monde venu tout droit des États-Unis...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Marriot - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Coupes africaines

L'USMA complète le carré algérien

Reçu quatre sur quatre. Les équipes algériennes engagées dans les deux compétitions interclubs continentales, cette saison, se sont toutes qualifiées à la phase des poules.

Le dernier à avoir validé son billet n'est autre que l'USMA en Coupe de la CAF, difficile vainqueur du Stade Tunisien (2 - 0), ce dimanche. Ce fut dur, voire laborieux, mais les Usmistes sont parvenus à éviter le piège tunisien au grand soulagement de leurs fans qui se sont déplacés en masse à Oran pour soutenir leur équipe. Comme il fallait s'y attendre, la rencontre fut compliquée, les Algérois n'ayant pu trouver le chemin des filets que lors du dernier quart d'heure de la partie, grâce à un somptueux retourné dans la surface de réparation de sa nouvelle recrue Mondeko. Ils ont pu par la suite ajouter un deuxième but dans le temps additionnel, synonyme de qualification. L'USMA sera donc présente à la phase des poules de la Coupe de la CAF, comme d'ailleurs, le CSC qui avait écarté facilement la veille l'équipe ghanéenne Nsoatreman. Les Constantinois n'ont pas eu des difficultés à se défaire de leur adversaire que ce soit lors du match aller (2 - 0) ou au retour (1 - 0). En revanche, le MCA et le CRB, comme l'USMA, ont eu toutes les peines du monde pour passer au prochain tour. Des difficultés, comme l'a souligné le coach de l'USMA, Nabil Maâloul, dues essentiellement au manque de compétition des clubs algériens en cette période. «Il n'est pas normal d'aborder l'épreuve continentale sans avoir joué au moins un ou deux matchs de championnat. Dans ce cas de figure, les équipes

algériennes sont lésées par rapport à leurs adversaires», explique-t-il. N'empêche son équipe a dominé les débats que ce soit au match aller ou lors de la manche retour, même si elle s'est inclinée contre le court du jeu à Radès (1 - 0). C'était le cas aussi du MCA face à l'autre représentant tunisien, l'US Monastir. Les Mouloudéens n'ont réussi à faire la différence qu'en seconde période dans un match caractérisé surtout par des actes de violence et des accrochages regrettables entre les supporters locaux et le service d'ordre. Des incidents graves qui auront certainement des répercussions négatives sur le vieux club algérois. D'ailleurs, on parle déjà de la fermeture par les autorités du nouveau stade Ali-Amar de Douéra, jusqu'à nouvel ordre. Le CRB, pour sa part, a dû recourir à la séance hasardeuse des tirs au but pour assurer sa place à la phase des poules de la Ligue des champions. Il est passé tout près de l'élimination face aux Burkinabés de l'AS Douanes. Fort heureusement pour les Belouzdadis, la chance était de leur côté. Il reste à présent à bonifier la qualification en allant le plus loin possible dans cette épreuve. Maintenant que la phase préliminaire est franchie victorieusement, nos quatre représentants dans les deux compétitions africaines seront plus affûtés sur le plan physique et technique pour affronter le prochain tour dans de meilleures conditions. Ils seront certainement plus compé-



titifs. Il est à noter enfin que le tirage au sort de la phase des poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la CAF, est prévu le 7 octobre prochain au siège de la Confédération au Caire.

Ali Nezlioui



Maaloul : «Le manque de rythme a failli jouer un mauvais tour aux clubs algériens»

«Le manque de rythme dû au début tardif du championnat de Ligue 1 de football, saison 2024-2025, a failli jouer un mauvais tour à trois des quatre formations algériennes engagées dans les compétitions africaines interclubs», a estimé l'entraîneur de l'USM Alger, Nabil Maâloul, dont l'équipe s'est qualifiée, dimanche soir à Oran, au forceps à la phase des poules de la Coupe de la Confédération. «Je trouve que les clubs algériens qui participent aux compétitions africaines sont lésés. On ne peut pas entrer dans une compétition continentale sans avoir disputé la moindre minute en championnat», a déclaré le technicien tunisien à la presse, à l'issue du match gagné face au Stade Tunisien (2-0) joué au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Les Usmistes, battus à l'aller à Tunis (1-0), ont attendu le dernier quart d'heure pour ouvrir la marque au prix d'un joli retourné de leur défenseur congolais Mandeko, avant qu'un défenseur adverse ne marque contre son camp dans le temps additionnel évitant aux Algérois, exempts du premier tour préliminaire, de recourir à la fatidique série de tirs au but pour valider leur billet pour la phase des poules. «On a failli tous les trois (USMA, MC Alger et CR Belouizdad) être éliminés. Les trois clubs ont gagné difficilement. Je sais que l'équipe nationale algérienne est composée dans sa quasi-totalité de joueurs évoluant à l'étranger. Si ça n'a pas été le cas, le sélectionneur national aurait trouvé du mal à débiter les qualifica-

tions de la Coupe d'Afrique des nations-2025 avec un effectif manquant de rythme à cause du retard pris dans le démarrage du championnat national, dont le coup d'envoi a été donné le week-end passé», a ajouté Maâloul, à la tête de barre technique des Rouge et Noir depuis cet été. Tout comme l'USMA, ses voisins le MCA et le CRB ont éprouvé des difficultés énormes pour accéder à la phase des poules de la Ligue des champions africaine. Le premier nommé a également attendu les dernières minutes du match retour face à l'AS Monastir (Tunisie) pour refaire son retard du match aller qu'il a perdu (1-0), alors que le second a dû passer par les tirs au but pour se débarrasser de son adversaire burkinabé l'AS Douanes (1-1 sur les deux rencontres aller-retour). Seul le CS Constantine a réussi, sans encombre, à passer l'écueil des Ghanéens de Nsoatreman en les battants en aller-retour (0-2 et 1-0), synonyme d'un ticket pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération. «En tant qu'entraîneur, les mois de juin et de septembre me donnent toujours des soucis, car les joueurs sont souvent préoccupés par les vacances en juin, alors qu'en septembre ils ne sont pas compétitifs», a encore dit l'ancien sélectionneur des «Aigles de Carthage». L'USMA et les trois autres clubs algériens qualifiés à la phase des poules des deux épreuves continentales seront fixés sur leurs adversaires, le 7 octobre prochain, à l'issue du tirage au sort qui sera organisé au Caire.

Compétitions interclubs de la CAF

Un sans-faute pour les quatre représentants algériens

Les quatre clubs algériens engagés dans les différentes compétitions africaines interclubs de la saison 2024-2025 ont réussi un carton plein ce week-end, en se qualifiant tous pour la phase de poules à l'issue des matchs du deuxième tour préliminaire retour disputés ce week-end. Ce Grand Chelem a commencé avec la qualification du CR Belouizdad et du MC Alger en Ligue des champions, avant que le CS Constantine et l'USM Alger ne clôturent le bal en Coupe de la Confédération. Un carton plein qui reflète la bonne santé du football algérien au cours des dernières années, grâce notamment aux importants investissements qui ont été faits, aussi bien dans le facteur humain que matériel. En effet, outre le recrutement de joueurs talentueux, avec un encadrement technique et administratif de qualité, les clubs algé-

riens, particulièrement les plus huppés, ont évolué sur le plan des infrastructures. A titre d'exemple, l'USMA et le CRB qui par le passé jouaient dans de petits stades en pelouse synthétique évoluent aujourd'hui dans des enceintes de renommée mondiale, notamment, les stades Miloud-Hadefi d'Oran et Nelson-Mandela de Baraki. Des enceintes où les conditions de jeu, notamment, le gazon naturel, ont permis aux joueurs d'exprimer l'étendue de leur talent et de porter leurs équipes respectives à un niveau supérieur. A titre d'exemple, les Sanafir du CS Constantine se sont qualifiés haut la main pour la phase de poules, en battant le club ghanéen du FC Nsoatreman en aller et retour (2-0, 1-0), ce qui prouve que le «Le Vieux Club Constantinois» c'est vraiment du solide et qu'il faudra compter avec lui lors de la

phase de poules. Certes, les autres représentants algériens ont souffert un peu plus pour assurer leur qualification, mais force est de reconnaître que la tâche était un peu plus ardue, en grande partie à cause du cachet derby. En effet, le MCA et l'USMA sont tombés sur des adversaires tunisiens et la défaite au match aller avait compliqué un peu plus leur situation, car un concours de circonstances avait fait qu'ils s'inclinent l'un comme l'autre contre l'US Monastir et le Stade Tunisien sur le même score d'un but à zéro. Mais au match retour les deux représentants algériens ont fait preuve de courage, de détermination et d'abnégation, ce qui leur a permis d'aller chercher leur qualification au bout du suspense. Idem pour le CRB, qui a dû recourir à la séance de tirs au but (4-3) pour passer l'écueil du club burkinabé AS

Douanes, après une égalité parfaite à l'aller comme au retour. Le CRB, le MCA, le CSC et l'USMA ne sont qu'à leurs débuts, puisque ces matchs du tour préliminaire étaient leurs tous premiers dans le cadre officiel. Ce qui laisse présager un meilleur rendement de leur part une fois qu'ils auront trouvé leur rythme de croisière avec les rencontres du championnat. En plus, certains parmi ces clubs n'ont pas encore sorti l'artillerie lourde, comme c'est le cas du MCA, qui n'a pas encore aligné son avant-centre international Andy Delort : un gros atout offensif qui devrait apporter un plus conséquent au rendement du Doyen pendant la phase de poules, tout comme le CRB avec le buteur historique des Verts Islam Slimani qui sera d'un apport considérable à la pointe de l'attaque du club de «Laaquiiba».

Jeux paralympiques 2024 Le président de la République honore les athlètes médaillés à Paris

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a honoré, hier au Palais d'El Mouradia (Alger), les athlètes médaillés lors des Jeux paralympiques (Paris-2024). La cérémonie de distinction a été marquée par la présence des hauts responsables de l'Etat, des parents des athlètes ainsi que leurs staffs techniques. L'Algérie avait bouclé sa participation à la 17e édition des Jeux paralympiques avec une moisson de onze médailles : six en or et cinq en bronze. Les six médailles en vermeil ont été l'œuvre d'Athmani Skander Djamil (400 m et 100m, T13), Safia Djelal (lancer de poids assis, F57), Abdelkader Bouamer (para-judo -60 kg, J1), Nassima Saïfi (lancer du disque F57) et Brahim Guendouz Kayak (para-canoë, 200m KL3). Les cinq breloques en bronze ont été décrochées par Nassima Saïfi (poids/F57), Ahmed Mehideb (Club/F32), Hamri Lynda (Longueur/F12), Ouldkouider Ishak (para-judo: -60kg/J2) et Hocine Bettir (para-powlifting): 65kg. Avec 26 athlètes (18 hommes et 8 filles), l'Algérie avait bouclé sa participation aux 17es Jeux paralympiques de Paris-2024 en tête aux niveaux arabe et africain, et à une honorable 25e place mondiale sur 186 pays, au tableau final des médailles.



Présidentielle

Antonio Guterres félicite le président de la République pour sa réélection pour un second mandat ...

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat. «Je tiens à vous adresser, ainsi qu'au peuple algérien, mes chaleureuses félicitations pour votre élection pour un second mandat à la présidence de la République algérienne démocratique et populaire. Je me félicite de l'étroite coopération entre la République d'Algérie et les Nations unies et je tiens à exprimer ma gratitude pour le rôle efficace joué par votre pays, l'Algérie,

aux niveaux régional et international, en particulier au sein du Conseil de sécurité, pour apporter la paix et la sécurité à l'Afrique et au monde», écrit M. Guterres. «Je voudrais également réitérer mes félicitations pour la consolidation des acquis et des progrès importants enregistrés par l'Algérie en matière de développement économique et social», affirme le SG de l'ONU, saisissant cette occasion pour réitérer «l'entière disponibilité des Nations unies à renforcer leur partenariat avec l'Algérie dans la promotion de la paix et la réalisation des objectifs de développement durable».

... Le Premier ministre norvégien également

Le Premier ministre du Royaume de Norvège, Jonas Gahr Store, a également adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection pour un nouveau mandat présidentiel, exprimant ses vœux de succès et de réussite à Monsieur le Président. «Il a égale-

ment salué, au nom du gouvernement norvégien, le rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix régionale et internationale, ainsi que ses efforts au sein du Conseil de sécurité, exprimant sa volonté d'œuvrer davantage au développement de la coopération entre les deux pays».

Communication

Le ministère adresse une mise en demeure au journal électronique «Dzair Tube» et convoque son directeur de publication

Le ministère de la Communication a adressé une mise en demeure au journal électronique «Dzair Tube» et convoqué son directeur de publication pour avoir diffusé un contenu médiatique contraire à la déontologie du journalisme. «Suite à une plainte déposée par l'entreprise publique Madar concernant le contenu médiatique publié par le journal électronique Dzair Tube, le 12 septembre 2024, et en application des dispositions de l'article 08 de la loi 23-19

relative à la presse écrite et à la presse électronique, le ministère de la Communication a convoqué, dimanche 22 septembre 2024, le directeur de publication, Maamar Gani, en lui rappelant l'obligation de respecter les dispositions des articles régissant le travail journalistique, notamment les articles 3 et 35 de la loi organique 23-14 relative à l'information ainsi que l'observation stricte de la déontologie du journalisme». «Dans le cadre du respect des dispositions régissant

l'activité médiatique, le ministère de la Communication a adressé à l'organe de presse concerné une mise en demeure de se conformer aux dispositions de la loi conformément à l'article 68 de la loi 23-19 précitée, en lui faisant obligation de retirer immédiatement les contenus publiés sur le site électronique du journal et les réseaux sociaux, tout en garantissant le droit de réponse dans le cadre du respect des procédures légales en vigueur».

Politique

Agrément des nouveaux ambassadeurs d'Algérie en Egypte et à Malte

Le gouvernement égyptien a donné son agrément à la nomination de Mohamed Sofiane Berrah en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République arabe d'Egypte. Dans le même contexte, le gouvernement maltais a donné son agrément à la nomination de Mohamed Khelifi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Malte, avec résidence à Rome.

Iran

Arrestation de 12 individus «collaborateurs» avec l'entité sioniste

Les Gardiens de la Révolution iraniens ont arrêté 12 individus accusés d'avoir «collaboré» avec l'entité sioniste contre la République islamique d'Iran, a rapporté, dimanche, l'agence de presse Fars. L'agence iranienne a affirmé que ces individus «envisageaient de mener des actions contre la sécurité» de l'Iran. D'après Fars, les Gardiens de la révolution, l'armée idéologique d'Iran, «ont arrêté 12 collaborateurs» avec l'entité sioniste «dans six provinces du pays». L'Iran a annoncé à plusieurs reprises l'arrestation d'agents travaillant selon les autorités pour les services de renseignement étrangers. Ces dernières années, les autorités iraniennes ont indiqué que l'entité sioniste avait saboté certains de ses sites nucléaires et d'avoir assassiné plusieurs scientifiques iraniens.

Politique

Tenue de la 1e session des concertations politiques algéro-slovaques

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès, a co-présidé, dimanche à Alger, avec son homologue slovaque, Marek Estok, secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères et européenne de la République de Slovaquie, la 1re session des concertations politiques algéro-slovaques au niveau des secrétaires généraux (SG). Les deux parties ont passé en revue, lors de cette rencontre, «les relations bilatérales, ainsi que les voies et moyens à même de les consolider et de propulser la coopération économique, commerciale et technique», saluant par la même, la volonté des Autorités slovaques de rouvrir l'ambassade de la République de Slovaquie à Alger, dans les prochains mois». Les concertations politiques ont également porté sur «les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les développements au Proche-Orient, ainsi que les questions du Sahara occidental, de la Libye et de la région du Sahel». A ce propos, les deux parties sont convenues de renforcer la concertation en soutien aux efforts internationaux visant à parvenir à un règlement durable de ces crises.

Air Algérie

Un avion à destination d'Istanbul fait demi-tour en raison d'un problème technique

La compagnie nationale, Air Algérie, a annoncé, hier dans un communiqué, qu'un avion à destination d'Istanbul a fait demi-tour, dimanche soir, vers l'aéroport international d'Alger, en raison d'un problème technique, assurant la prise de toutes les mesures pour accompagner les passagers, en attendant la programmation d'un nouveau vol, prévu hier soir. «La Compagnie aérienne nationale Air Algérie tient à informer et à rassurer son aimable clientèle, ainsi que l'opinion publique, qu'en raison d'un problème technique survenu sur le vol AH 3018, reliant Alger à Istanbul, ayant décollé hier 22 septembre 2024 à 23h02 de l'aéroport international Houari-Boumediene, le commandant de bord a décidé de faire demi-tour au bout d'une heure de vol, et cela par

mesure préventive et de sécurité des passagers et de l'équipage à bord», précise le communiqué. La même source a ajouté qu'une fois débarqués à l'aéroport international Houari-Boumediene, «les passagers ont été pris en charge par Air Algérie à travers des mesures d'hébergement et un autre vol a été programmé pour lundi soir, 23 septembre 2024 à 22h10, pour les transporter vers Istanbul». La compagnie aérienne assure également que la direction de la maintenance d'Air Algérie est «à pied d'œuvre pour identifier l'origine de ce problème technique et le régler pour remettre l'appareil en service dans les meilleurs délais», réaffirmant «son engagement permanent au strict respect des normes de sécurité les plus exigeantes».